



*Joyeuses*  
**Fêtes !**

## Solidarité

Des écoliers se mobilisent pour la bonne cause

► Pages 8 et 9

## Éducation

Le collège Fernand Léger et l'école Henri Barbusse doivent rester en RRS

► Pages 10 et 11

## Finances

Motion contre la baisse des dotations d'État

► Page 13

## Périscolaire

Après l'école, c'est sport !

► Page 18

**A**ccompagnées de leur cortège d'animations, les festivités de fin d'année se profilent à grand pas. Illuminations, marché de Noël, spectacles de rue, descentes du père Noël... confèrent à la ville un air de fête et laissent la part belle au vivre ensemble ♦ Page 19

# “Restons mobilisés et déterminés pour une ville de qualité et un développement durable”

## L'AGENDA

**Samedi 6 et dimanche 7 décembre**

**Marché de Noël**

Dès 10 h - Place de la République ♦

**Du 9 au 18 décembre**

**Descentes du père Noël**

À 17 h 45 ♦

**Vendredi 12 décembre**

**La popote du peuple**

*Sur le banc de l'existence*

Cabaret théâtre

À 20 h - Maison de quartier Louis Aragon ♦

**Mardi 16 décembre**

**Conseil municipal**

À 18 h - Maison communale ♦

**Mercredi 17 décembre**

**O temps d'O**

Cirque, clown, musique par la C<sup>e</sup> Barolosolo

À 15 h - L'heure bleue ♦

**Jeudi 18 décembre**

**O temps d'O**

Cirque, clown, musique par la C<sup>e</sup> Barolosolo

À 14 h 15 - L'heure bleue ♦

**Jusqu'au 20 décembre**

**Les sirènes chantent toujours faux**

**toujours faux**

Exposition de Maxime Lamarche

Espace Vallès ♦

**Jusqu'au 20 décembre**

**Au bonheur**

**de la gourmandise**

Dans les bibliothèques ♦

**Mercredi 7 janvier**

**Vœux du maire au monde associatif et économique**

À L'heure bleue ♦

**Samedi 10 janvier**

**Vœux du maire aux nouveaux habitants**

À 10 h - Maison communale ♦



**SMH Mensuel - La Cour administrative d'appel de Lyon vient de prononcer l'annulation du Plan local d'urbanisme (PLU). Qu'en est-il ?**

**David Queiros :** Le Plan local d'urbanisme a été mis en révision en juin 2008 pour remplacer le Plan d'occupation des sols (POS). Il a été approuvé le 20 octobre 2011 après trois ans de travaux et de concertation. Le groupe Géant Casino a déposé un recours contre notre PLU auprès du Tribunal administratif de Grenoble qui l'a rejeté. Il a ensuite fait appel de cette décision auprès de la Cour administrative d'appel de Lyon qui vient d'annuler le PLU de Saint-Martin-d'Hères. Le groupe Géant Casino a déposé ce recours contre le PLU principalement pour s'opposer au projet de renouvellement urbain Neyrpic. Le paradoxe est que la Cour administrative d'appel n'a rien retenu contre le projet Neyrpic. Elle n'a retenu, comme seul motif d'annulation, que le caractère trop général des objectifs de lancement de cette révision en 2008.

**SMH Mensuel - Pouvez-vous nous rappeler quels étaient ces objectifs de lancement de la révision ?**

**David Queiros :** La richesse de la concertation qui s'est engagée autour de ces objectifs pendant l'élaboration du PLU suffit à démontrer qu'ils étaient suffisamment précis. Pour rappel, ils s'inscrivaient en réponse aux orientations du Plan local de l'habitat (PLH) de la Métro et des enjeux de mixité sociale. Ils visaient la poursuite de la création de nouveaux liens urbains entre les quartiers de la commune, le renforcement de la place de l'environnement dans le développement de la ville, l'insertion de la rocade sud et de la voie ferrée. Ces objectifs intégraient également la requalification de l'avenue Gabriel Péri et le renouvellement urbain des grandes zones économiques en lien avec le Domaine universitaire, mais aussi le maintien des pôles de vie de proximité dans chaque quartier et l'élaboration d'orientations urbaines sur les quatre grandes réserves foncières de Saint-Martin-d'Hères. À l'échelle communautaire, les objectifs poursuivis par la ville mettaient également en débat avec les habitants la place du développement de Saint-Martin-d'Hères dans les grands projets d'agglomération.

**SMH Mensuel - Quelles conséquences l'annulation du PLU va-t-elle avoir pour la ville et ses habitants ?**

**David Queiros :** Aujourd'hui, le POS, en vigueur jusqu'en 2011, s'applique de nouveau. Certains projets vont se poursuivre, d'autres vont être retardés. C'est plus que regrettable et personne ne peut se réjouir d'une telle situation. Dans une période où les besoins sont immenses en termes de logement, de cadre de vie, de développement économique et universitaire, où chaque projet urbain est source d'emploi, cette décision est difficilement compréhensible.

# és pour un service public de la ville ambitieux et durable”

## SMH Mensuel - Quelle est la position de la ville et quelles sont les perspectives ?

**David Queiros :** La ville envisage de faire appel auprès du Conseil d'État, plus haute instance juridique, pour contester cette décision. Parallèlement, il sera proposé au Conseil municipal du 16 décembre prochain de lancer la révision du POS. Je rappelle ma détermination dans la mise en œuvre d'un aménagement de qualité, contribuant au développement de la ville et de l'agglomération, et répondant aux besoins des Martinérois.

## SMH Mensuel - Comment réagissez-vous face à la baisse annoncée des dotations de l'État ?

**David Queiros :** La baisse des dotations que l'État verse aux collectivités locales est très préjudiciable à la diversité et à la qualité des services publics. Cette décision intervient alors même que la crise économique et la politique d'austérité accentuent le besoin de service public, tant sur son champ d'action que sur sa diversité.

Cette situation révèle un réel problème de démocratie car nous sommes là devant les exigences de l'Union européenne qui s'amplifient, alors que les Français ont voté contre le traité constitutionnel européen lors du référendum de 2005. Où est la souveraineté nationale face à la décision de l'Union européenne de diminuer arbitrairement les aides financières ? La baisse des investissements des villes est donc inévitable, et ses conséquences sont bien plus graves qu'on ne peut l'imaginer. Un million d'euros non investi par une commune représente la perte de 20 emplois dans le secteur privé.

## SMH Mensuel - Cette question est une préoccupation essentielle des élus locaux. Elle a d'ailleurs été largement débattue lors du Congrès des maires qui s'est déroulé à la fin du mois de novembre. Pouvez-vous nous en parler ?

**David Queiros :** On peut réfléchir à toutes les réformes que l'on souhaite mais, sans moyens, nous ne pouvons rien faire. Les maires comptent sur la mobilisation et le soutien des populations pour essayer d'enrayer cette politique de régression sociale à laquelle nous assistons. Je compte sur le soutien des Martinéroises et des Martinérois afin de défendre nos services publics et combattre l'austérité ambiante de notre pays.

## SMH Mensuel - L'Éducation nationale a le projet de retirer le statut de Réseau de réussite scolaire (RRS) au collège Fernand Léger. Cette décision aurait des conséquences préjudiciables sur la qualité des conditions d'enseignement. Quelle est votre position ?

**David Queiros :** À cette annonce, j'ai immédiatement demandé un rendez-vous à Monsieur le Recteur de l'Académie de Grenoble à qui j'ai exprimé ma ferme opposition au projet du gouvernement de supprimer le RRS. Ce collège doit garder tous les moyens dont il bénéficie aujourd'hui, qui lui garantissent un taux de réussite scolaire.

Actuellement, notre territoire n'observe pas une diminution des difficultés sociales. Au contraire, les services territoriaux constatent une augmentation de ces difficultés.

En ma qualité de maire, je reste mobilisé auprès des parents d'élèves et des enseignants afin que le collège Fernand Léger soit maintenu en RRS.

Ces préoccupations, aussi importantes soient-elles, ne doivent pas nous faire perdre de vue que les festivités de fin d'année approchent. Elles sont synonymes de solidarité, de partage en famille, d'émerveillement chez les plus jeunes. Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes ♦ Propos recueillis par ACB



**1 2** Mardi 11 novembre, le maire, les élus municipaux et les représentants d'associations d'anciens combattants ont commémoré l'armistice de la Première Guerre mondiale. Une cérémonie marquée par le 100<sup>e</sup> anniversaire du début du conflit et lors de laquelle des élèves de CM2 de l'école Ambroise Croizat ont lu des textes de Boris Vian et Marjan ♦



**3** Le maire, David Queiros, Joël Desbiolles, directeur général délégué d'Isère habitat et Gérard Poncet, président de la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) ont procédé à la pose de la première pierre du programme Chardonnet qui verra la réalisation des résidences Orphée, Eurydice et Calliope ♦



**4** La parcelle communale du rucher familial située sur la colline du Murier a fait l'objet d'un grand nettoyage dans le cadre d'un chantier d'insertion organisé par l'Office national des forêts ♦



**5** Entretien avec une entreprise, découverte de nouveaux métiers, possibilité de postuler pour des tests... étaient à l'ordre du jour de l'action "Aller vers les métiers du transport" proposée par la Mise, la Mission locale et la Métro ♦



**6** Les enfants du groupe scolaire Henri Barbusse ont pu découvrir dès leur retour des vacances d'automne le restaurant scolaire provisoire qui les accueillera jusqu'à la réalisation des nouveaux locaux de restauration prévus dans le bâtiment de l'école élémentaire. Au total, ce sont 6,5 millions d'euros que la ville consacre à cette opération de rénovation et d'extension ♦



**7** Une table ronde s'est tenue à la bibliothèque Paul Langevin autour de l'exposition *Vietnamiens d'Isère*, une installation sonore et photographique sur l'immigration vietnamienne en Isère, du début de l'entre-deux guerres à nos jours ♦



**8** La cérémonie "Première pierre" du programme Pils, EDD et BEESY s'est tenue le 14 novembre. Ce pôle d'innovation et d'excellence regroupera 1 900 chercheurs et 4 000 étudiants en mathématiques et informatique ♦

**9** Initiative réussie pour l'Union des habitants Liberté-Village qui a tenu son "Petit marché d'avent Noël" en proposant à la vente des créations originales, locales et à petit prix ♦



**10** Dans le cadre de la réhabilitation de la Maison communale, des travaux de mise en accessibilité des trottoirs et de réaménagement des parkings sont en cours de réalisation ♦

**11 12** Depuis la rentrée, afin de répondre à la demande croissante de places, les enfants d'âge maternel sont accueillis dans deux accueils de loisirs, groupes scolaires Paul Langevin et Romain Rolland, selon leur lieu de scolarisation ♦



**13** Samedi 15 novembre, habitants et élus ont marché pour le maintien de la poste Croix-Rouge et contre l'installation des robots à la poste Renaudie ♦

**14 15** Les élus sont allés à la rencontre des parents d'élèves lors de trois réunions publiques, point d'étape de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ♦



**16** L'heure bleue s'ouvre au public le temps de trois visites guidées dont la première s'est déroulée le 21 novembre. L'occasion pour les participants de découvrir les coulisses d'un théâtre, de rencontrer les professionnels du lieu... Le tout avec la complicité de la Brigade d'intervention poétique. Pour participer à l'une des prochaines visites, contacter L'heure bleue : 04 76 14 08 08 ♦



# ALP'AUDITION

Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT  
ACCESSOIRES TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONE  
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

**VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT\***  
\* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri 04 76 25 40 78  
38400 St Martin d'Hères laurent.favier@alp-audition.com



## LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules neufs et occasions



Réparations toutes marques  
Mécanique - Carrosserie  
Peinture - Véhicule de remplacement

**WIND**

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat  
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés  


TRAVAUX EN COURS



**VIVRE À ST MARTIN D'HÈRES**

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

**TVA RÉDUITE**

**Orphée & Eurydice**

Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 142 000\*  
Place de parking couverte N°C103

■ T4 à partir de 179 000\*  
Garage compris N°A201

**ISERE HABITAT**  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60  
www.isere-habitat.fr

SCENELLE ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTATION THERMIQUE 2012

© Iser Habitat - BUIFFIANT - Document non contractuel - Nov. 2013

\*Sous conditions de plafonds de ressources.



résidence **GREEN PARC**  
Saint-Martin d'Hères

**LANCÉMENT SAINT MARTIN D'HÈRES**  
SECTEUR TAILLÉES

Optez pour la **green** attitude!

**AVANT PREMIÈRE**  
SOYEZ LES PREMIERS À RÉSERVER VOTRE APPARTEMENT!  
**RT2012**

Du T2 au T5,  
29 logements sur 2 et 3 étages

- Des commerces de proximité à quelques minutes.
- Un coin de verdure à 2 minutes du centre-ville.
- Des pistes cyclables qui vous mèneront où vous voulez.
- La digue toute proche vous promet détente et exercices.

Renseignements et vente:  
**0476 485 989**  
brunoblain-promotion.com

**brunoblain**  
Promotion

**LE BOIS ÉNERGIE**

Le chauffage d'aujourd'hui qui pense à demain...



www.cclag.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

**Compagnie de chauffage**  
le confort durable, tout simplement

■ GÉRONTOLOGIE

# Bienvenue chez vous !

L'initiative "Bienvenue chez vous !" permet à un petit groupe de personnes âgées de se réunir chaque mois pour partager un moment de convivialité avec la complicité d'un animateur spécialisé en gérontologie.

**A**vec le vieillissement, de plus en plus de personnes âgées souffrent de solitude et d'isolement. Face à cette situation, la ville de Saint-Martin-d'Hères, via son Centre communal d'action sociale, mène de nombreuses actions à destination de ces personnes. L'expérimentation intitulée "Bienvenue chez vous !" en est un parfait exemple. Celle-ci repose sur un petit groupe de sept dames âgées entre 74 et 90 ans, plus ou moins isolées, plus ou moins autonomes. Le principe de cette action est de créer du lien social entre les participantes en développant des temps de rencontres au sein même de leur domicile. À tour de rôle, une personne invite les autres chez elle pour un moment d'échange et de partage aussi simple que convivial. Pour faciliter le dialogue, un animateur du service développement de la vie sociale est présent à chaque rendez-vous.



Mercredi 19 novembre, le groupe s'est réuni dans un salon du logement foyer Pierre Séward où habite Françoise. À 14 h 30, les participantes se saluent, le sourire aux lèvres, visiblement heureuses de se retrouver. « Notre première rencontre a eu lieu chez moi au printemps. J'étais un peu inquiète au départ mais tout s'est très bien déroulé », raconte Hélène. Un mois plus tard, les dames se sont retrouvées dans le jardin de Serpouillie où le petit groupe a pu profiter d'une

**Dynamique de vie et projection dans le temps**

Au fil du temps et des rencontres, des affinités se sont créées. « L'idée de ces rendez-vous est excellente. Ça de-

vient naturel d'inviter les autres puis de se déplacer. On découvre des personnes, chacun raconte son histoire. C'est formidable », s'enthousiasme Françoise. Autour d'un goûter, les participantes de "Bienvenue chez vous !" conversent et rient de bon cœur une partie de l'après-midi. Leurs retrouvailles sont d'ores et déjà programmées en décembre. « Nous sommes, je crois, toutes d'accord pour espérer que cette initiative perdure ! » Preuve en est de la réussite de cette expérimen-

tation qui permet à ces personnes de sortir de leur quotidien, de retrouver une dynamique de vie et de se projeter dans le temps, et tout cela, en tenant compte de leur âge et de leurs possibilités. Dans le jargon, on parle de processus de déprise ♦ EM

**Aide**

**Aux aidants**

Le CCAS poursuit son action en direction des aidants en organisant des temps d'échanges et d'informations. Ces réunions ont lieu le troisième jeudi de chaque mois, au centre de jour Péri, 16 rue Pierre Brossolette. La prochaine rencontre a lieu jeudi 18 décembre de 14 h à 16 h 30 sur le thème : "Comment ne pas s'épuiser face au vieillissement difficile d'un proche ?" ♦

■ HABITAT

# Un toit, deux générations...

Les habitants de la nouvelle résidence intergénérationnelle La Mazurka travaillent de concert à l'élaboration d'une charte de bon voisinage, aux côtés de la SDH et du Centre communal d'action sociale.



► Le couple de retraités Pelat attend beaucoup de cette charte de bon voisinage.

**R**éunir dans un même immeuble des jeunes, des familles et des seniors. Tel est le point de départ de la résidence intergénérationnelle construite par le bailleur SDH. Le programme comprend 24 logements dont 12 labellisés Habitat seniors service (HSS) destinés aux plus de 65 ans. Pour donner un vrai sens à ce type

d'habitat, la ville, le CCAS et le bailleur travaillent à l'élaboration d'une charte en concertation avec les habitants. Deux réunions participatives ont déjà eu lieu, au pied de l'immeuble, salle Paul Bert, pour poser les bases de la solidarité et de l'entraide entre les habitants et commencer à rédiger les premières lignes de cette charte.

À terme, le document sera signé par les résidents et affiché au rez-de-chaussée, à proximité des boîtes aux lettres. Madame Goual, maman d'un petit garçon, et le couple de retraités Claude et Alain Pelat ont participé à ces rencontres. « Pour l'heure, nous avons surtout échangé autour des mots-clés respect, citoyenneté, vivre ensemble et solidarité », témoigne la jeune femme. « Personnellement je suis très contente d'habiter ici et je n'hésite pas à demander aux personnes âgées si elles ont besoin d'un service. Récemment, j'ai donné des conseils en informatique à monsieur Pelat. C'est important l'entraide. » Et l'intéressé d'acquiescer : « C'est une belle résidence et le projet est très intéressant. » Sa femme, Claude, est déjà très impliquée dans cette démarche intergénérationnelle. « Je tiens beaucoup à

cette charte. Elle doit être partagée par tous pour être efficace. On doit tous pouvoir s'entraider. Nous sommes peu nombreux dans la résidence alors c'est plus facile. D'ailleurs, je trouve qu'on forme un peu une petite famille ! » Et alors que la charte n'est pas encore rédigée, elle a déjà un projet en tête. « J'aimerais que tous les habitants se réunissent début janvier pour tirer les rois ensemble... »

Une belle initiative qui devrait sans doute remporter l'adhésion des locataires de La Mazurka.

Bien sûr, nul besoin d'habiter dans une résidence intergénérationnelle pour échanger des petits services avec ses voisins, qu'ils soient âgés ou moins âgés d'ailleurs. Pour vivre heureux, vivons ensemble ♦ EM

■ ÉCOLE ROMAIN ROLLAND

# Une course pour combattre la m

**Parrains**

**D'ELA**

Parmi les parrains membres d'honneur, on compte de nombreuses figures du monde sportif, artistique ou des médias : Luc Alphand, Florent Pagny, Christian Jeanpierre ou encore Zinedine Zidane ♦

Connue pour son implication dans les pratiques sportives, l'école a souhaité s'engager pour une cause alliant sport et solidarité, avec l'opération **Mets tes baskets et bats la maladie de l'association ELA (Association européenne contre les leucodystrophies)**.

« **C**'est un projet fédérateur qui allie civisme et sport au sein d'une école particulièrement attachée aux activités sportives », explique en préambule Anne-Laure Campillo-Cressot, directrice de l'école élémentaire Romain Rolland. « De plus, cette action s'inscrit dans le prolongement du cycle endurance mené au premier trimestre. » Jeudi 6 novembre, les huit classes de l'établissement, du CP au CM2, se sont retrouvées au stade Robert Barran pour participer à une course pédestre destinée à récolter des fonds pour lutter contre les leucodystrophies, maladies orphelines (maladies héréditaires rares pour lesquelles il n'existe pas de traitement spécifique, faute d'investissement dans la recherche). En France, les leucodystrophies concernent 160 naissances par an, soit 3 à 6 par semaine. À ce jour, plus de 20 maladies ont été identifiées comme étant des leucodystrophies. Le choix de cette campagne s'est imposé de lui-même : outre le fait qu'elle est parrainée par les ministères de l'Éducation nationale, des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, elle propose aux écoles des kits clé

en main (DVD de présentation, banderole, carnets de parrainage, dossards, affiches et guide pédagogique). Déclinée en trois temps (Mets tes baskets et bats la maladie, dictée d'ELA et le prix ambassadeur ELA), cette opération a pour but de sensibiliser les élèves et leurs enseignants, faire des jeunes participants les ambassadeurs du message de l'association auprès des donateurs, lutter contre la méconnaissance et se battre pour la mobilisation de tous en collectant des dons pour la recherche médicale et l'accompagnement des familles affectées par une leucodystrophie. Toute l'équipe enseignante, la directrice de l'école et les familles se sont impliquées pour la réussite de ce projet. En amont, les écoliers ont été sensibilisés aux leucodystrophies dans le cadre des cours d'éducation civique, via la vidéo d'ELA, puis ils ont recherché des parrains financiers, sur la base du volontariat, parmi leur famille, leurs voisins, amis ou commerçants. L'objectif étant de récolter environ cent euros par classe. À l'issue de la course, le pari est plus qu'atteint : au total, 2 094,95 euros ont été récoltés au profit de l'association ♦ EC



**Association**

**ELA**

Association européenne contre les leucodystrophies  
2 rue Mi-les-Vignes,  
CS 61024,  
54521 Laxou Cedex  
03 83 30 93 34  
ela-asso.com ♦

**Association**

**Sakado**

Michel Berger,  
responsable section  
Grenoble  
06 71 09 15 09  
michel.berger38@  
free.fr  
Internet : sakado.  
org ♦

■ MALADIE ÉVOLUTIVE ET INVALIDANTE

Mot d'origine grecque (leukos : blanc, dys : trouble, trophè : nourriture), la leucodystrophie désigne un groupe de maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière) d'enfants et d'adultes. Elles affectent la myéline, substance blanche qui enveloppe les nerfs à la manière d'une gaine électrique, qui n'assure plus la bonne conduction des messages nerveux. Chaque cas est singulier mais les conséquences sont toujours particulièrement graves.

■ ASSOCIATION SAKADO

## Des kits de survie pour les sans-abri

Offrir aux SDF un sac à dos équipé de kits de survie, c'est le pari de l'association Sakado. À l'approche de Noël, l'école Romain Rolland se mobilise pour apporter un peu de réconfort aux plus démunis.

Vendredi 14 novembre : les élèves de l'école Romain Rolland écoutent Michel Berger, responsable de la section locale de l'association Sakado venu leur présenter les kits

de survie. Certains ont déjà croisé des SDF, d'autres posent des questions, visiblement interpellés par le sujet. L'objectif serait de fournir un sac à dos par classe, distribué avant les vacances scolaires de Noël. Créée en 2005 à Montpellier, l'association collecte des sacs à dos remplis par des donateurs qui sont ensuite distribués par des associations humanitaires. Quatre principes fondateurs guident Sakado : pas d'argent ni de compte bancaire ou de subventions. C'est la garantie que 100 % des dons iront aux sans-abri. La structure fonctionne grâce aux médias, qui relaient les appels aux volontaires et témoignent que les sacs à dos ont bien été distribués. L'association, qui ne prétend pas se substituer aux professionnels de l'aide aux sans-abri, distribue les dons uniquement en parte-

nariat avec les structures officielles : Samu social, Croix-rouge, Secours populaire... Et elle fonctionne uniquement en fin d'année. Depuis neuf ans, plus de 15 000 sacs à dos ont bénéficié à des femmes et hommes sans domicile d'une vingtaine de villes. Le principe est simple : un sac à dos de randonnée (35-45 litres) en bon état est offert à un SDF de la ville où il a été constitué. Il comprend un kit chaleur (blouson, polaire, bonnet, pantalon ou jupe, chaussures, duvet...), un kit hygiène (brosse à dents, dentifrice, gel douche, miroir, maquillage, rasoir...), un kit culture-communication (livre, timbres, papier à lettres, plan de ville, stylo, recharge de téléphone portable...) et un kit festif (denrées non périssables rapidement : chocolat, marrons glacés, conserve de qualité, boisson sans alcool...). Le contenu,

donné à titre indicatif, peut tout à fait être personnalisé et agrémenté d'un mot ou d'une lettre. Une fois rempli, le sac est déposé dans différents lieux – commerces, artisans, associations, établissements scolaires, universitaires, ADMR (Aide en milieu rural) partenaire au niveau national –, avant sa distribution par les services sociaux. Un petit geste qui contribuera à apporter un peu de chaleur humaine à une personne en difficulté. Et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas : Michel Berger recherche des bénévoles désireux de s'investir ! ♦ EC



# maladie



## ■ SECOURS POPULAIRE

# Lutter contre l'exclusion

Présent aux côtés des familles dans le besoin tout au long de l'année, le Secours populaire se mobilise à l'occasion des fêtes de fin d'année en offrant notamment des jouets neufs et des paniers gastronomiques.

À Saint-Martin-d'Hères, le comité local organise différentes actions entre fin novembre et fin décembre pour apporter sourire et joie à celles et ceux qui éprouvent des difficultés dans leur vie de tous les jours. Des ventes au public de jouets et des collectes dans les hypermarchés ont déjà eu lieu les deux dernières semaines du mois de novembre. Pour autant, il n'est pas encore trop tard pour faire un don de jouet ou proposer de donner un coup de main. L'association martinéroise tiendra en effet un stand au marché de Noël les 6 et 7 décembre, place de la

République. « Nous avons toujours besoin de bénévoles, notamment pendant cette période forte de l'année. Entre les actions paquets cadeaux, la fête des Pères Noël verts mercredi 17 décembre après-midi et la distribution de paniers festifs avec des produits de Noël mardi 23 décembre, notre programme est chargé », explique André Dorée, président à Saint-Martin-d'Hères. Pour rappel, l'action Père Noël vert permet de distribuer un jouet neuf à tous les enfants qui ont fréquenté le Secours populaire cette année. Plus de 150 enfants sont concernés en 2014 ♦ EM



## ■ PARTAGER UN DÉJEUNER ET UN PEU D'HUMANITÉ

Accueillir des publics fragiles, isolés et/ou en difficulté autour d'une table et d'un repas chaud. Telle est l'une des ambitions de l'association Repas et partage, une antenne locale du Secours catholique, qui œuvre à Saint-Martin-d'Hères depuis vingt-cinq ans. Deux fois par semaine, les mercredis et vendredis, l'association organise

des déjeuners solidaires et conviviaux à la maison de quartier Paul Bert. « Nous achetons nos produits et confectifions tous les repas. Il y a beaucoup de personnes âgées isolées, mais aussi quelques sans-abri, des personnes sans emploi... Les repas sont ouverts à tous sans aucune distinction. En moyenne, nous accueillons 25 personnes par

déjeuner pour une participation de 2 euros », témoigne René Genevois, bénévole et trésorier de l'association. « Tout le monde met un peu la main à la pâte. Il y a un esprit famille ici. » En plus de partager un repas collectif, les participants ont l'occasion de sortir de chez eux, rencontrer du monde et créer des affinités ♦ EM

### Devenez

#### Bénévoles

Repas et partage, le Secours populaire et les Restos du cœur sont toujours à la recherche de bénévoles pour mener à bien leur mission et développer de nouvelles actions solidaires au niveau local. Si vous souhaitez apporter votre aide à l'une de ces associations, voici leurs coordonnées. Repas et partage, maison de quartier Paul Bert : 04 76 24 82 61 ; Secours populaire, 66 avenue du 8 Mai 1945, 09 80 94 17 25 ; Les Restos du cœur : 04 76 70 44 68 ♦

## ■ RESTOS DU CŒUR

# Lancement de la 30<sup>e</sup> campagne hivernale

La 30<sup>e</sup> campagne des Restos du cœur a débuté lundi 24 novembre partout en France. Au niveau local, le nouvel espace situé dans la ZI Mayencin a ouvert ses portes au public au même moment, accueillant cent cinquante familles dès le premier jour.

L'an dernier, l'association créée par Coluche est venue en aide à un million de personnes en France. Un triste record qui pourrait malheureusement être une nouvelle fois battu cette année tant les sollicitations sont nombreuses.

Dans l'agglomération, les bénévoles des Restaurants du cœur sont venus en aide à 5 600 personnes lors de l'hiver 2013-2014. Un chiffre qui devrait lui aussi progresser. La hausse constante du nombre de bénéficiaires à Grenoble et dans les communes alentour a d'ailleurs contraint l'association à quitter son local de la rue Marbœuf pour s'installer au 9 rue Mayencin, à la limite entre Gières et Saint-Martin-d'Hères. Ce nouveau centre, d'une surface

de 240 m<sup>2</sup>, a ouvert ses portes lundi 24 novembre, jour du lancement de la 30<sup>e</sup> campagne hivernale, et devrait accueillir entre 400 et 500 familles entre fin novembre et début mars. « Ce nouveau lieu a pour but de délivrer des denrées alimentaires tout au long de la journée, le matin entre 8 h 30 et 11 h 45 et l'après-midi de 13 h 30 à 15 h. Chaque personne peut recevoir, une fois par semaine, 6 repas équilibrés. Pour le premier jour, nous avons déjà accueilli plus de cent cinquante personnes. Parmi elles, des familles monoparentales, des retraités, des chômeurs mais également des étudiants du campus qui ont, eux aussi, de plus en plus de mal à se nourrir », explique Liliane Robert, co-responsable du site de Mayencin.

### On compte sur vous !

Face aux demandes de plus en plus importantes, les Restos du cœur recherchent de nouveaux bénévoles ainsi que de nouvelles ressources, notamment du côté des dons en nature. L'an dernier, l'association a obtenu du gouvernement que la loi Coluche sur les exonérations fiscales soit étendue aux dons des producteurs laitiers, ce qui a permis aux Restos de récolter 850 000 litres de lait, bien loin toutefois de satisfaire les 20 millions de litres par an nécessaires. Aujourd'hui, l'association milite pour que cette mesure soit aussi étendue à tous les dons agricoles comme la viande, les œufs, les légumes et les céréales. Bien sûr, les Restos du cœur comptent toujours sur la générosité de tous.

En forte baisse depuis deux ans (-18 % en Isère), les dons personnels sont plus que jamais les bienvenus ! ♦ EM



■ COLLÈGE FERNAND LÉGER

# Menacé de sortir de l'éducation p

Parents d'élèves, personnels du collège et élus se mobilisent pour le maintien de Fernand Léger dans le réseau anciennement appelé ZEP. La sortie de l'établissement martinérois du périmètre de l'éducation prioritaire pourrait être effective dès la rentrée prochaine.



► Rassemblement devant le Rectorat, le 19 novembre.

La refondation de l'éducation prioritaire va conduire la ministre de l'Éducation nationale à acter une nouvelle carte de l'éducation prioritaire, sur les propositions des recteurs d'académie. Pour l'académie de Grenoble, trois collèges sont susceptibles de quitter le réseau de réussite éducative : Georges Brassens à Pont-Évêque, Jules Vallès à Fontaine et Fernand Léger à Saint-Martin-d'Hères. Un choix jugé injuste et aberrant à Saint-Martin-d'Hères où la résistance s'organise. Dans une ville où le contexte économique-social s'avère de plus en plus fragile, la sortie de cet établissement – et les conséquences directes qui en résultent comme la baisse du nombre de personnels et de moyens financiers – impacterait durement tout le projet éducatif mis en place depuis de nombreuses années. Parents d'élèves, enseignants et élus locaux sont unanimes : Fernand Léger doit être maintenu dans le Réseau de réussite scolaire.

tion prioritaire » ; « Non à la sortie du réseau RRS ! » Les slogans étaient nombreux lundi 17 novembre devant la grille du collège Fernand Léger à l'occasion d'une grande journée d'action qui a largement mobilisé la communauté éducative. « Le classement de cet établissement en ZEP puis en RRS a permis à de nombreux jeunes de pouvoir bénéficier de moyens d'apprentissage adaptés aux réalités des quartiers desservis », explique Nathalie Adam, de l'association de parents d'élèves FCPE. De leurs côtés, les enseignants et personnels du collège étaient nombreux à s'indigner.

**Journées d'action au collège et au rectorat**

« Collège mort un jour = éducation prioritaire pour toujours » ; « Parents et professeurs ensemble pour l'éduca-



► Lors de la journée "Collège mort", seuls 17 élèves se sont présentés en classe sur un effectif de 440.

■ LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE UNIE

Extrait de la motion présentée par les élus des personnels et les représentants des parents d'élèves.

« Depuis plusieurs années, Fernand Léger voit son nombre d'élèves par classe augmenter pour atteindre le seuil de 25 élèves par classe. À la rentrée 2013, le taux d'élèves arrivant avec une année au moins de retard en sixième était de 17,9 %. Les personnels du collège doivent faire face à la politique d'inclusion des élèves allophones\* de plus en plus en nombreux et sont confrontés à des situations scolaires et sociales compliquées. Le collège accueille de nombreux élèves résidant en zone urbaine sensible. Rien dans ce constat n'indique une amé-

lioration des conditions socioculturelles des élèves justifiant une sortie de l'éducation prioritaire. Au contraire, si Fernand Léger peut mettre en avant un taux de réussite au brevet de plus de 80 % l'an dernier, c'est le résultat du travail effectué dans le cadre de la politique de l'éducation prioritaire. Cette sortie aurait pour conséquence une augmentation du nombre des élèves par classe, une augmentation des difficultés pour gérer l'hétérogénéité des élèves et une baisse des projets pédagogiques. » ◆

\*En France, se dit de quelqu'un qui a une langue maternelle autre que le français.



■ MANIFESTATION COLLECTIVE DEVANT LE RECTORAT

Mercredi 19 novembre, parents d'élèves, enseignants et élus locaux de Saint-Martin-d'Hères, Fontaine et Pont-Évêque se sont réunis devant le rectorat de Grenoble pour protester ensemble contre la sortie de leurs établissements scolaires du Réseau d'éducation prioritaire. Reçue vers 17 h, la délégation



martinéroise composée de deux parents, quatre enseignants et du maire, David Queiros, a appris une autre mauvaise nouvelle qui sonne comme une incompréhension totale : la sortie programmée du Réseau de réussite scolaire de l'école Henri Barbusse ◆ EM

**Pétition À signer**

Une pétition circule au collège. Elle est disponible sur Internet à l'adresse suivante : [www.petitionpublique.fr/PeticiaoVer.aspx?pi=P2014N4699](http://www.petitionpublique.fr/PeticiaoVer.aspx?pi=P2014N4699) ◆

# rioritaire

au de réussite scolaire (RRS), été annoncée fin octobre et

« Depuis cette annonce du rectorat, nous avons de grandes inquiétudes quant aux conséquences qui découleront sur les élèves et nos conditions de travail. Notre objectif est la réussite de tous les enfants et, pour cela, nous avons besoin de rester dans le réseau », témoigne Inès Philippe, professeure d'histoire. « Concrètement, cette sortie représente un demi poste d'assistant d'éducation en moins et donc une sécurité moyennement assurée, des classes qui passent de 25 à 30 élèves, des projets qui tombent à l'eau... », explique Muriel Kherici, conseillère principale d'éducation ♦ EM



## ■ GROUPE SCOLAIRE HENRI BARBUSSE

# Touche pas à mon RRS !

Une rencontre a réuni enseignants, parents d'élèves, le maire, David Queiros, Monique Denadji, adjointe aux affaires scolaires et Agnès Secher, conseillère municipale, pour aborder collectivement les menaces de sortie du dispositif Réseau de réussite scolaire (RRS) qui pèsent sur l'établissement.

« Au vu des conditions dans lesquelles certains collèges sont sortis de RRS, cela va être très difficile pour le collège Fernand Léger et pour le groupe scolaire Henri Barbusse si la décision de sortir les deux établissements du dispositif devait être confirmée » a déclaré Catherine Guillaume, directrice de l'école élémentaire, relayant l'inquiétude des équipes enseignantes, mais aussi celle des parents d'élèves présents. Le maire et l'adjointe ont rappelé les démarches entreprises auprès de la

Directrice académique des services de l'Éducation nationale et du Recteur d'Académie. Ils ont également insisté sur l'importance de fédérer les énergies, en lien avec le collège Fernand Léger, et de se mobiliser pour exiger le maintien de l'école en RRS, convaincus que tant que la décision finale n'est pas annoncée, il est possible de l'infléchir. Soucieux de l'avenir des enfants, de ne pas voir voler en éclats le travail bénéfique accompli depuis de nombreuses années, de préserver les conditions d'accueil des élèves né-

cessaires à un bon apprentissage et les moyens financiers permettant de mener des projets allant dans le sens de la réussite, de l'émancipation et de l'épanouissement des enfants, c'est la détermination qui, à l'issue de la réunion, a eu le mot de la fin. D'ailleurs, deux jours plus tard, un rassemblement, qui a reçu la visite de l'Inspecteur délégué de l'Éducation nationale (IDEN), était organisé avec succès devant l'école. Avec un mot d'ordre aussi clair que concis : "On veut rester en RRS !" ♦ NP



## ■ LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



Monique Denadji, adjointe aux affaires scolaires  
**Ensemble disons non !**

« La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. Soit ! La justice sociale est, soit-disant, au cœur de cette réforme. Pourtant, quand on regarde la nouvelle carte d'éducation prioritaire qui se dessine, il y a une incohérence entre le discours et les actes. Au vu du dernier rapport de l'analyse des besoins sociaux à Saint-Martin-d'Hères, notre population est de plus en plus étranglée par le contexte économique et social. Le positionnement de la ville est une opposition claire et totale. Le maire a d'ailleurs écrit une lettre à la ministre de l'Éducation nationale pour lui demander de maintenir Fernand Léger en Réseau d'éducation prioritaire et d'intégrer également le troisième collège Edouard Vaillant dans ce dispositif pour des raisons d'égalité et de justice sociale. Et comme si cette injustice n'était pas suffisante, nous avons appris, mercredi 19 novembre, que l'école Henri Barbusse est également en passe de sortir du réseau ce qui est, une fois de plus, totalement aberrant au vu de la situation du public en difficulté qu'elle accueille ! Nous encourageons donc les parents d'élèves et personnels du collège et de l'école à agir et réagir contre ces projets ! Ensemble, nous devons dire non à cette politique injuste ! » ♦ Propos recueillis par EM

## ■ LE CONSEIL MUNICIPAL EXIGE LE MAINTIEN DU COLLÈGE FERNAND LÉGER EN RRS

Lors du Conseil municipal du 24 novembre, en présence de parents d'élèves et des personnels du collège F. Léger et du groupe scolaire H. Barbusse, les élus ont adopté un vœu exigeant le maintien du collège en Réseau de réussite scolaire (RRS). Par ailleurs, le texte précise : « La décision de sortir le collège Fernand Léger du dispositif RRS est à l'encontre de cette dynamique de territoire en prévoyant la sortie du collège Fernand Léger et des écoles (H. Barbusse, Condorcet, P. Eluard et R. Rolland) rattachées au Réseau d'éducation prioritaire (REP). Celle-ci est d'autant plus étonnante que l'État, à travers le nouveau découpage politique de la ville, a positionné comme unique quartier politique de la ville de la commune, une partie de la zone de recrutement du collège Fernand Léger, à savoir les quartiers Renaudie, La Plaine et Champberton. Sur ce même territoire, les écoles maternelle et élémentaire Henri Barbusse sont reconnues par l'État comme des établissements structurants du quartier politique de la ville. Dans ces secteurs prioritaires où les effectifs sont en hausse, les élus

municipaux agissent en assurant les investissements nécessaires à une vie éducative apaisée et en apportant des moyens importants d'animation sociale, culturelle et sportive. Une telle décision, si elle se confirmait, ne pourrait être perçue autrement que comme une injustice... Par ailleurs, les partenaires éducatifs souhaitent la création d'un 3<sup>e</sup> réseau RRS autour du collège Edouard Vaillant. Elle se justifie par la présence de la plus forte Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) de l'agglomération et une Unité locale d'intégration scolaire (Ulis) » ♦



## Remise Pétition

Lors de la séance du Conseil municipal, les parents d'élèves du collège Fernand Léger et du groupe scolaire Henri Barbusse ont remis au maire près de 750 signatures de la pétition demandant le maintien des deux établissements en Réseau prioritaire ♦

■ RÉUNION PUBLIQUE

# Métropole, quel avenir pour le service public ?

Le maire et son équipe municipale ont convié les habitants à deux réunions publiques consacrées à la future métropole grenobloise. Les deux rendez-vous ont permis au public de s'informer mais aussi d'échanger sur le devenir du service public dans l'agglomération.



le processus de transformation de la communauté de communes en métropole, « un travail de longue haleine mené conjointement par les techniciens et les élus communautaires dans une période très courte ».

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métro deviendra donc métropole. Celle-ci rassemblera 49 communes, soit 440 000 habitants et disposera d'un budget de 470 millions d'euros. À cette date, six groupes de compétences obligatoires seront transférés, à savoir urbanisme, déplacement, voirie ; développement et aménagement économique, social et culturel d'intérêt métropolitain ; politique locale de l'habitat ; politique de la ville ; gestion de services d'intérêt collectif (eau, SDIS...) ; protection, valorisation de l'environnement et politique du cadre de vie.

**Les transports en commun, un sujet de préoccupation**

Quels impacts ces transferts de compétences vont-ils avoir sur les territoires, sur Saint-Martin-d'Hères et sur les habitants ? Les élus présents ce soir-là ont tenté d'apporter leur éclairage, en insistant sur « leur volonté de préserver un service public de qualité et de proximité ». Parmi les questions posées dans la salle, l'avenir des trans-

ports en commun : « J'ai entendu parler du possible désengagement financier du Conseil général pour le SMTC. Que se passera-t-il demain si le syndicat perd plus de 30 millions d'euros de financement annuel ? » Et la tribune de répondre : « Nous travaillons activement pour que le Conseil général ne se désengage pas dans l'immédiat. » Autre sujet de préoccupation, la fiscalité. Qui dit transferts de compétences dit transferts de moyens et donc de prélèvements d'une collectivité à une autre. « Doit-on s'attendre à subir des hausses d'impôts avec la métropole ? » Seule certitude aujourd'hui, la ville n'augmentera pas sa part communale des impôts locaux.

En fin de séance, la réforme territoriale souhaitée par le gouvernement a été l'objet d'interrogations dans l'assemblée. Visiblement, la fusion des régions, la possible disparition des départements et l'arrivée des métropoles inquiètent une partie de la population, notamment quant au devenir du service public de proximité. « Je retiens votre attachement profond au service public et vous informe que je porterai votre voix pour la relayer au Conseil communautaire dans une démarche d'intérêt général », a conclu le maire ♦ EM

Un peu plus d'une centaine d'habitants a répondu présent lors de la première rencontre qui s'est tenue mercredi 19 novembre. En préambule, le maire, David Queiros, a souligné que « la municipalité porte une vision positive de l'intercommunalité quand elle s'appuie sur la coopé-

ration et la solidarité. » L'élu a ensuite exposé les grandes lignes de la future métropole, évoquant tant le contexte anti-démocratique de sa mise en place – « la loi qui instaure la création des métropoles a été imposée par le gouvernement sans la concertation, ni des élus locaux, ni des citoyens » – que

■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA MÉTRO

## Économie, voirie et tourisme

Le 7 novembre, le Conseil communautaire s'est réuni afin de définir les compétences qui seront transférées des communes à la métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Plus de 83 délibérations ont été examinées par le Conseil de communauté de la Métro. La pre-



mière, et non des moindres, concernait le contenu des compétences transférées à la métropole au titre du développement économique. Il comprend l'aménagement et la gestion des zones économiques, les actions de développement économique et le co-pilotage des pôles de compétitivité. L'amendement 1, précisant que « le Conseil communautaire souhaite affirmer que le développement économique doit être mis au service de l'emploi pour tous », a été voté. La métropole assurera ainsi le portage des actions en direction des entreprises relatives aux recrutements (forum pour l'emploi d'agglomération, développement des structures d'insertion par l'activité économique...). S'agissant des actions d'accompagnement

des publics vers l'emploi, domaine non inclus dans la compétence obligatoirement transférée, la fusion des dispositifs d'accompagnement du PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) et du Parcours emploi renforcé du dispositif RSA confèrera à la métropole un rôle renforcé de chef de file. Au final, la délibération 1 a été votée à une très large majorité. La métropole deviendra ainsi seule responsable en matière de développement économique, de promotion du territoire, de soutien au tourisme d'affaires, au développement de l'économie sociale et solidaire, aux pépinières et incubateurs d'entreprises, à l'artisanat et au commerce, mais aussi de soutien aux universités et à la recherche.

Deuxième groupe de compétences transféré et adopté à la majorité : la voirie, les espaces publics et les déplacements. Il inclut l'aménagement de l'espace (création, aménagement et entretien de la voirie ; signalisation ; parcs et aires de stationnement...), la création, l'aménagement et l'entretien des espaces publics dédiés aux modes de déplacements urbains et la participation à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain. Enfin, troisième compétence, le tourisme. La métropole se substituera à la ville de Grenoble dans la gouvernance et, pour les missions transférées, dans le financement de l'Office de tourisme de Grenoble ♦ EC

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE

# Baisse des dotations : les élus alertent le gouvernement !

Deux temps forts ont rythmé le début de la séance du Conseil municipal : un vœu demandant le maintien du collège Fernand Léger en RRS et une motion contre la baisse des dotations aux collectivités territoriales décidée par le gouvernement.

Jérôme Rubes (PCF), adjoint aux finances, a présenté la motion de soutien à l'action de l'Association des maires de France (AMF) destinée à alerter le gouvernement sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État. Une action décidée en réponse au regard du plan d'économie de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015 à 2017 et qui prévoit une diminution des concours financiers de l'État de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017. La motion précise : « L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30 % de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources. » La motion rappelle que les collectivités de proximité sont au cœur de l'action publique et des enjeux de notre société en facilitant la vie quotidienne de leurs habitants, en assurant le bien vivre ensemble, en accompagnant les entreprises présentes sur leur territoire, mais aussi en jouant un rôle majeur dans l'investissement public, véritable soutien à la croissance économique et à l'emploi. « En l'état actuel des prévisions », poursuit la motion, « nous pouvons, pour Saint-Martin-d'Hères, anticiper une perte sur la dotation globale de



fonctionnement à hauteur de 1,2 million d'euros en 2015, puis 2,4 millions d'euros en 2016 et 3,5 millions d'euros en 2017. Ceci n'intègre pas la baisse des autres recettes de l'État comme les allocations compensatrices, qui sont d'autant plus importantes à Saint-Martin-d'Hères que la ressource fiscale est faible... Ainsi, en dépit de la poursuite d'une gestion saine et rigoureuse, l'épargne brute, obligatoire pour l'équilibre réglementaire du budget, serait très fortement menacée dès 2016 et deviendrait négative en 2017 ». Pour ces raisons, les élus municipaux soutiennent les demandes de l'AMF, à savoir : « réexamen du plan de réduction des dotations de l'État ; arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'in-

flation de la dépense ; réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales. » « Au-delà des partis, des territoires, nous ne pouvons plus assumer nos fonctions essentielles. En asséchant nos budgets, c'est le pacte républicain qui est remis en cause », déclarait Thierry Semanaz (PG). Tandis que Philippe Serre (Couleurs SMH) avançait que « personne ne peut dire qu'une coupe de 11 milliards va permettre de garantir une bonne gestion et la mise en œuvre d'une politique publique ». Pour Mohamed Gafsi (UMP), « après avoir pressé les populations, le gouvernement va presser les collectivités :

on continue le même train de vie et on ne va rien laisser à nos enfants. Et la baisse des dotations sera compensée par la hausse des impôts locaux ! » Ce à quoi le maire, David Queiros (PCF), a répondu : « Ces coupes vont mettre à mal la qualité des services publics de proximité, pour autant l'équipe municipale respectera son engagement de ne pas peser sur les ménages ! » Adoptée à l'unanimité, la motion – parmi les plus de 10 000 déjà votées aux quatre coins de la France – a été portée par la délégation martinéroise conduite par le maire, David Queiros, au Congrès national des maires qui s'est tenu à la fin du mois de novembre ♦ NP

**Prochaine Séance**

Le prochain Conseil municipal se tiendra mardi 16 décembre à 18 h, en Maison communale ♦

**Soutien À projets**

Chaque année, la ville soutient les projets d'établissements "Groupe réussite scolaire et éducation à la citoyenneté" par le versement de subventions aux établissements du second degré, confirmant ainsi sa volonté de s'engager dans le Projet éducatif local. Une somme de 3,716 € par élève est ainsi versée aux trois collèges et au lycée, pour un total de 8 000 € ♦

■ DEMANDES DE SUBVENTIONS CULTURELLES



► L'heure bleue hors les murs devant l'école Paul Eluard.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'actions culturelles, la ville a déposé des demandes de subventions auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), le Conseil général de l'Isère et le Conseil régional pour l'année 2015 : Mon Cinéma et sa participation au dispositif "passeurs d'images" (séances de sensibilisation, de plein air et atelier de réalisation de film) ; le secteur patrimoine (actions de valorisation du patrimoine communal, de l'histoire ; conservation, collecte et numérisation des fonds ; recherches, expositions et publications) ; L'heure bleue pour sa saison artistique et son dispositif d'actions de sensibilisation

(diffusion de compagnies et groupes régionaux, de spectacles hors les murs ; aide à la création-résidence, à la coproduction, à la reprise de spectacles de compagnies nationales, à l'accueil d'artistes de dimension nationale et internationale ; Mois de la chanson). Le montant total des demandes de subventions s'élève à 102 300 €, pour un montant global des actions culturelles spécifiques prévues en 2015 de 701 076 € ♦

# Minorité municipale

## ■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



**Philippe Serre**

### La Poste à Croix-Rouge : Monsieur le maire : Agissez vraiment !

Le maire et le parti communiste ont insisté sur la défense du bureau de poste Croix-Rouge. Ils ont raison ! Notre groupe a voté pour la motion qui visait à défendre ce service public décisif pour la ville et pour le quartier. En effet, au-delà de la disparition du bureau de Poste et de son service aux usagers, ce serait un coup très dur porté à l'ensemble de la dynamique de ce quartier. Et pourtant... La représentante de la CGT a indiqué que le seul argument de la direction de la Poste pour la fermeture était l'insalubrité des locaux. Il se trouve que la mairie est propriétaire de ce local. C'est donc probablement directement sa responsabilité qui est engagée quant au devenir de ce bureau de poste. Au lieu de grandes déclarations, ne serait-ce pas plus crédible de défendre ce bureau de poste en agissant vraiment ? Pourquoi ne pas mettre la direction de la Poste devant ses responsabilités par une proposition d'expertise de ces locaux, de chiffrage et de calendrier de travaux éventuels ? Il est désormais absolument incompréhensible que la commune se contente de botter

en touche. Dès cet instant on peut se demander quel est l'accompagnement réel de cette municipalité auprès des habitants et militants honnêtes mobilisés pour ce bureau de Poste... Le maire a le soutien de notre groupe pour agir. Encore faut-il qu'au lieu d'une manifestation et d'une petite prise de parole, il agisse ! Ce que nous avons appris depuis est encore plus troublant car c'est en fait le maire actuel alors premier adjoint qui avait proposé la fermeture du bureau de Poste Croix-Rouge (après la trésorerie déjà ?) en vue de son déplacement sur Neyrpic pour "dynamiser" le projet... Il a donc bien été convenu un temps avec la Poste une fermeture de ce bureau. Pire : alors que la majorité communiste manifeste, les services municipaux sous sa responsabilité travaillent à une étude de faisabilité pour un projet immobilier sur le tènement... de la Poste Croix-Rouge... Tout cela demande une clarification urgente ! ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE UMP



**Mohamed Gafsi**

### Démocratie participative...Vraiment ?

En date du 19 décembre 2014 la majorité municipale a organisé dans la salle Ambroise Croizat, une réunion portant sur la métropole. Comme l'a rappelé le maire David Queiros, la ville de Saint-Martin-d'Hères est représentée par sept conseillers communautaires sur cent vingt quatre.

Cinq de ces conseillers sont issus de la majorité et les deux autres dont moi-même, issus de l'opposition Martinénoise.

C'est donc avec stupeur et surprise, que j'ai appris tout comme vous mes concitoyens, que cette réunion allait avoir lieu et qu'elle serait gérée et tenue uniquement avec les cinq

élus majoritaires. Nous avons une fois de plus été écartés de la préparation et de l'organisation de cet événement alors que nous y avons toute notre place, ayant été élus au suffrage

universel lors des dernières élections municipales. Ces pratiques d'un autre temps n'ont plus lieu d'être dans notre commune et encore moins dans notre pays. Pour ma part je siège au sein de Grenoble Alpes Métropole depuis plusieurs mois en tant que représentant des Martinénois, et avec le seul souci d'être le garant de l'intérêt général de notre commune. Si cela paraît évident pour beaucoup il ne l'est pas forcément pour d'autres, préférant l'exclusion systématique de l'opposition. Le passage en Métropole est d'une importance capitale car il va entraîner un bouleversement d'envergure avec le transfert de plusieurs compétences, gérées jusqu'à présent par les mairies. Ce sont des sujets auxquels nous aurions pu apporter une ou bien des explications complémentaires. Il en a été décidé autrement et je ne peux que le déplorer et le regretter. Car quoi qu'il en soit ce qui nous rapproche, et quelle que soit notre couleur politique est bien plus important que ce qui nous divise ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



**Asra Wassfi**

### Petites affaires entre amis de Saint-Martin-d'Hères à Grenoble

Pour rappel, le CAL, c'est 4 à 5 millions d'argent public en subvention à une association par la Ville et pour lesquels nous demandons des documents quant à leur utilisation. Les membres du bureau comptent parmi eux des élus PC. La Majorité municipale a fait voter l'embauche de la salariée de l'association d'une manière non conforme. Nous avons déposé un recours au Tribunal pour demander à la justice de statuer sur les irrégularités de cette embauche. Et des choses bizarres, il y a en a d'autres : subvention donnée à des associations dont le président est membre de la famille d'un élu de la majorité.

Ou encore ces associations directement subventionnées par une ligne budgétaire intitulée "Cabinet du Maire". Si dans le contrôle du CAL, la Ville a fait preuve de négligence, et laisse imaginer tous les doutes, l'affaire du CAL s'est étendue hors de Saint-Martin-d'Hères. Ainsi,

durant le mandat précédent, l'adjointe PG à l'enfance/petite enfance à SMH est la personne qui a "supervisé" l'utilisation de l'argent du CAL est devenue la première adjointe actuelle du Maire de Grenoble Eric Piolle. Par ailleurs, plusieurs élus PG actuels de SMH sont très visibles aux abords de la municipalité de Grenoble : dans la salle du Conseil de Grenoble, ils ne sont pas assis dans la zone dédiée au public. Par contre, il n'y a pas d'information dans l'organigramme sur le site web de Grenoble. Savez-vous quelle est la délégation principale de la nouvelle 1re adjointe de Grenoble ? Les activités pour la jeunesse... avec son lot de subventions. Décidément, il y a des habitudes qui s'exportent hors les murs de notre Ville. Pour ce qui concerne Saint-Martin-d'Hères, nous attendons toujours des documents qui n'arrivent pas en totalité. La réponse du Maire : aller consulter les archives... Ce n'est que le début du mandat car des CAL, il y en a d'autres ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

# Majorité municipale

## ■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



### Une métropole : pour quoi faire ?

Nous voici à quelques semaines du passage en métropole. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, certaines compétences, aujourd'hui détenues par les communes, passeront à la Métro comme l'y oblige la loi. Il s'agit de la gestion de l'eau, de la voirie, des déplacements, et de l'habitat. La commune est la collectivité à laquelle les habitants sont le plus attaché. Aussi, la métropolisation doit se faire en faveur d'une logique de solidarité entre les territoires : la commune doit être confortée comme socle de la démocratie et du vivre ensemble. Les 3 élus communautaires

#### Michelle Veyret

de notre groupe ont assisté à de nombreuses réunions, comités de pilotage et ont formulé des propositions pour que la future métropole se donne les moyens de satisfaire au mieux les besoins des habitants, l'intérêt général et la proximité tout en préservant nos services publics locaux. Nous serons vigilants à ce que cette métropole ne soit pas une métropole toute puissante au détriment des communes. Vous pouvez compter sur nous ! S'agissant du CAL, l'opposition serait-elle atteinte d'amnésie ? La subvention à cette associa-

tion, clairement identifiée depuis sa création, a été approuvée, année après année, par les mêmes qui la critiquent aujourd'hui. Le plus scandaleux est qu'ils se permettent d'être dans le jugement et de dénigrer les bénévoles qui ont donné de leur temps.

Concernant la Poste Croix-Rouge, il ne s'agit pas, sur le fond, loin s'en faut, d'un problème de locaux comme évoqué par certains mais bien d'un processus de démantèlement du service postal qui est en train de s'opérer à Saint-Martin-d'Hères, comme dans de nombreuses autres villes. Aujourd'hui, même si le groupe de la Poste a confirmé qu'il resterait présent à la Croix-Rouge, nous restons vigilants.

Quant au règlement intérieur, après un lâïus en termes d'éthique, de participation citoyenne, de transparence et autres, au sujet du règlement intérieur de fonctionnement du Conseil municipal, les deux élus communautaires de l'opposition n'ont pas trouvé mieux que de s'abstenir de toute critique sur le règlement intérieur du Conseil de la Métro. Quelle cohérence ! Contrairement à l'opposition, nous prônons le parler vrai et celui de la mémoire.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente fin d'année et de bonnes fêtes ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE SOCIALISTE



### Vivre ensemble

À Saint-Martin-d'Hères, le tissu associatif est riche et dynamique ; il contribue aussi bien à l'intérêt général, à la cohésion sociale qu'à l'épanouissement individuel des citoyens. Face à la crise financière et aux contraintes budgétaires croissantes, le soutien municipal n'est pas uniquement financier, les associations bénéficient également de moyens matériels. Inauguré en début de mandat, un lieu ressources est né, favorisant l'échange et la construction de projets qui participent à l'animation de notre ville.

#### Nathalie Luci

Ce lieu est ouvert à l'ensemble des associations martinéroises avec un espace qui leur est dédié. Il donne une considération et une reconnaissance visible à la vie associative, en fédérant les associations autour d'un projet commun, qui leur permet de construire une identité collective dans un intérêt général.

Afin de renforcer le partenariat entre la ville et les associations, une convention d'engagements réciproques a été mise en place depuis 2011.

La ville de Saint-Martin-d'Hères renouvelle chaque année son soutien aux associations en apportant un accompagnement logistique et une aide financière.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui font vivre notre milieu associatif, nous soutenons et continuerons à soutenir vos initiatives.

En cette période bien bousculée, les liens entre la ville et le milieu associatif sportif et culturel reposent sur une volonté commune de faire progresser la société dans tous les domaines le : "vivre ensemble" ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



### Où est la justice sociale ?

La refondation de la politique d'éducation prioritaire telle qu'elle est engagée par le gouvernement, n'est pas du tout en adéquation avec la problématique de l'impact du contexte économique et social sur le public défavorisé accueilli dans les collèges. Comment peut-on parler de justice sociale lorsque l'État décide de sortir du Réseau d'éducation prioritaire (REP) un établissement scolaire tel que le collège Fernand Léger, à Saint-Martin-d'Hères, par exemple ?

#### Monique Denadji

Corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire, ce n'est pas enlever des moyens à un public défavorisé pour renforcer l'action pédagogique et éducative en direction d'un public plus défavorisé, c'est continuer dans le sens de ce renforcement avec les élèves qui en ont encore besoin et permettre à d'autres d'en bénéficier aussi !

Par ailleurs, sur quelles données se base l'État pour décréter qu'un public est plus défavorisé qu'un autre ? Quels outils utilise-t-il pour établir un diagnostic qui reflète la réalité des conditions de vie des élèves issus des milieux populaires ? Sûrement pas les mêmes que ceux que nous utilisons pour proposer des orientations politiques en adéquation avec les besoins de la population !

Le Parti de Gauche s'oppose fermement à la nouvelle carte de l'éducation prioritaire imposée par le gouvernement car loin d'être plus juste, au contraire, elle ne fait qu'empirer les situations déjà très délicates.

Cette politique est incohérente avec notre politique de lutte contre les inégalités sociales ! Nous soutiendrons toutes les actions envisagées par les parents d'élèves et le personnel enseignant, afin que l'État revienne sur son projet de déshabiller "les défavorisés" pour habiller "les plus défavorisés". Il faut arrêter avec cette politique qui consiste à toujours "sabrer" ceux qui ont besoin d'aide ! Ça suffit comme ça ! ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ MON CINÉ

# Photographie et 7<sup>e</sup> art

Dans le cadre de la Quinzaine photographie et cinéma, Mon Ciné a projeté trois films consacrés à des photographes et présenté une belle exposition dans son hall.



► Les photographes Patricio Pardo Avalos, Marie Verdon et Pierre Canaguier.

Les passerelles sont nombreuses entre la photographie et le cinéma, entre l'image fixe et l'image animée, entre le cliché et la

vidéo. Du 5 au 18 novembre, le cinéma art et essai municipal a organisé un événement permettant de déceler le lien entre ces deux médias, aussi

appelés 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> art, dont le but partagé est d'émouvoir le spectateur.

Trois films ont ainsi été programmés deux semaines durant, et notamment *Le sel de la terre*, un documentaire franco-italo-brésilien réalisé par Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado. Primé au Festival de Cannes (Prix spécial Un certain Regard), le film narre la vie et le travail du grand photographe brésilien Sebastião Ribeiro Salgado. Les cinéphiles ont également pu voir *À la recherche de Vivian Maier* (de Charlie Siskel et John Maloof), l'incroyable histoire d'une mystérieuse inconnue devenue l'une des plus célèbres photographes de rue de New York. Dernier film projeté dans le cadre de cette quinzaine, *Patria Obscura* (de Stéphane Ragot) est un documentaire français mettant en scène un jeune photographe qui part sur les traces de ses grands-pères militaires morts sur les champs de bataille.

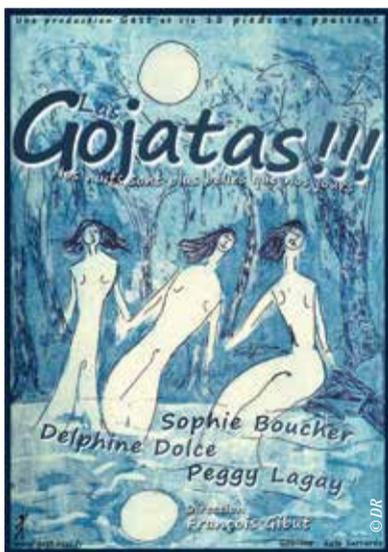
En outre, Mon ciné a profité de cet événement pour inviter quatre photographes grenoblois : Pierre Canaguier, Marie Verdon, Martin Stahl et Patricio Pardo Avalos. Cette invitation a donné lieu à une exposition aux

univers très différents. Du cliché noir et blanc d'artistes de jazz à des paysages poétiques du Québec, en passant par un reportage photographique dans un village berbère dans les années 1990, l'exposition a permis au public de s'évader du quotidien par le rêve et le voyage. Lors du vernissage, jeudi 6 novembre, chaque artiste a pu présenter sa série de photographies, à l'instar de Pierre Canaguier dont les premiers tirages datent de 1967. « *Ma façon d'aborder l'image consiste à mettre des choses dans un carré, assez petit, et de jouer avec ce carré en mettant des formes simples à l'intérieur. Dans mon travail, le sujet est plutôt secondaire, je m'intéresse d'abord à la géométrie de ce que sera la photo. Bien sûr, le sujet finit tout de même par avoir son importance...* » L'art du photographe ! ♦ EM

■ THÉÂTRE

## D'amour et d'adolescence...

Samedi 13 et dimanche 14 décembre, l'association martinéroise Gest et la compagnie Douze pieds s'y poussent présentent deux pièces : *Parlez-moi d'amour !*, jouée par des comédiens amateurs et *Las Gojatas !!!*, emmenée par un trio de professionnelles.



*Parlez-moi d'amour !* est une libre adaptation des scènes 8 et 9 de l'acte IV de *Cyrano de Bergerac*, célèbre pièce d'Edmond Rostand. Tout se passe d'abord entre Roxane et Christian, puis entre Christian et Cyrano et, bien entendu, il est question d'amour : « *Qu'est-ce que cela signifie que je t'aime, qu'est-ce qui se trame autour et qu'est-ce qui fait que je t'aime?...* », avance François Gibut, co-metteur en scène avec François Montagne. « *Le texte est respecté* », confie-t-il, « *mais nous avons extrapolé en allant chercher d'autres textes, certains écrits par nous-mêmes* ». Ils servent l'amour et sa complexité, ses

nuances, sa force et ses apparences... parfois trompeuses.

La seconde pièce proposée, *Las Gojatas !!!, Nos nuits sont plus belles que nos jours*, est une création dirigée par François Gibut. Sur scène, trois artistes, Sophie Boucher, Delphine Dolce et Peggy Lagay, mettent leurs talents de comédiennes, danseuses et musiciennes au service de trois adolescentes bien décidées à passer une folle nuit blanche dans la chambre de l'une d'entre elles. « *Gojatas signifie jeunes filles en gascon* », explique François Gibut, lui-même originaire de Gascogne. « *La pièce traite de l'adolescence féminine et de l'adrénaline*

de l'adolescence féminine », cette période de la vie où les jeunes filles ne sont plus tout à fait enfants mais pas encore complètement femmes... Colères, rires, peurs, grains de folie, enfantillages... *Las Gojatas !!!* jouent à un rythme d'enfer avec la palette émotionnelle, un rien devenant prétexte à tout. « *C'est une nuit très agitée* » servie par un trio d'actrices qui a su puiser dans la musique, le chant, la danse et la gestuelle au point de rendre le texte (presque) accessoire, très proche du théâtre total (autant visuel qu'auditif) cher au metteur en scène ♦ NP

Soirée

Théâtre

*Parlez-moi d'amour !* et *Las Gojatas !!!*, deux pièces à découvrir samedi 13 décembre à 19 h et dimanche 14 décembre à 15 h, salle Romain Rolland. Réservation obligatoire par tél. 06 70 17 75 34, par mail : gestcie12p@gest.asso.fr Site : gest.asso.fr ♦

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ-CONFÉRENCE

Judi 11 décembre - à 19 h  
Conférence d'histoire de l'art avec Fabrice Nesta, autour de la peinture du peintre et graveur américain Edward Hopper. Entrée libre, réservation conseillée au 04 76 54 64 55.

- à 20 h 30 :

**SHIRLEY, VISIONS OF REALITY**, un voyage dans la peinture de Edward Hopper, film de Gustav Deutsch (VOST) Tarifs habituels pour la séance.

CINÉ-GOÛTER

Peinture et cinéma  
Mercredi 10 décembre à 14 h 30  
**LE PETIT PEINTRE DU RADJASTAN**, de Rajkumar Bhan Dès 8 ans

CINÉMATINÉE

Mardi 23 décembre dès 10 h 15  
Accueil p'tit déj et exposition sur le film  
**MONSIEUR, MONSIEUR**, de Bretislav Pojar, Miroslav Stepánek Dès 3 ans ♦

■ O TEMPS D'O

# Immersion poétique et burlesque

Deux musiciens viennent donner un concert dans un kiosque... qui se remplit inexorablement d'eau. Commence alors un spectacle de cirque clownesque qui oscille entre burlesque et onirisme. À L'heure bleue, *O temps d'O*, de la compagnie Barolosolo, convie le public à un voyage rafraîchissant.

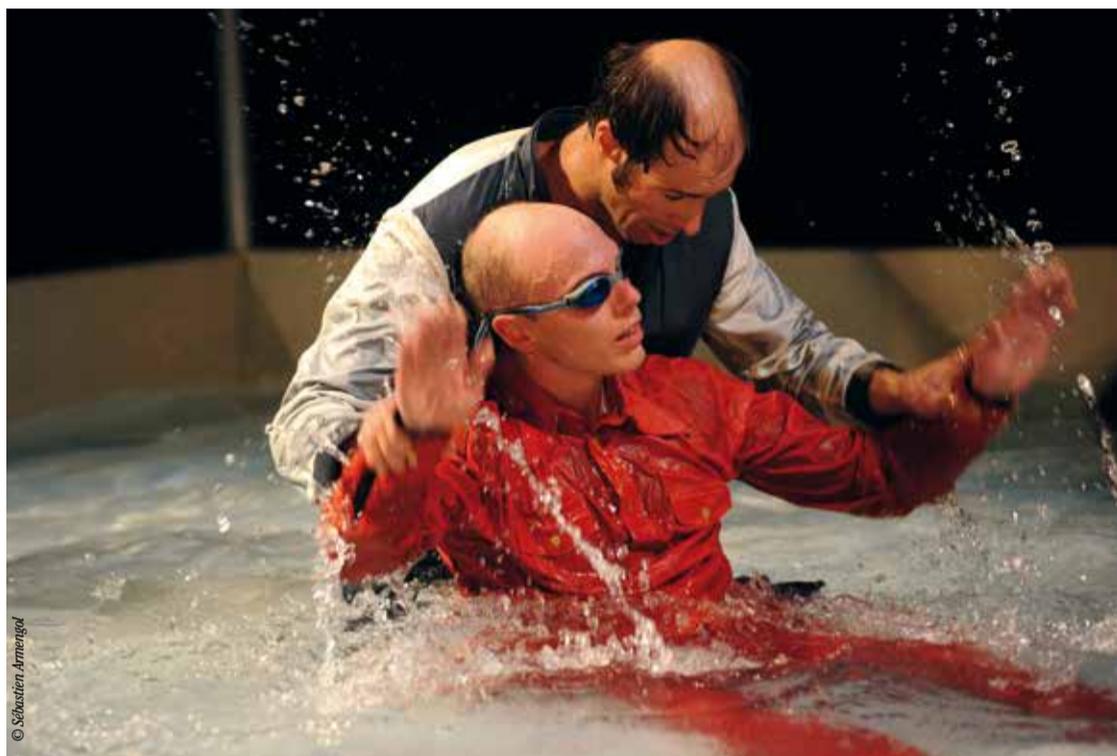
Créée en 2006, la compagnie Barolosolo a fait sienne le détournement de situations et d'objets, prélude à des situations cocasses et poétiques. Dans sa nouvelle création, *O temps d'O*, un kiosque à musique qui se remplit peu à peu d'eau suffit à transporter le spectateur dans un univers complexe, mélange de poésie, de clownerie et d'acrobatie. Les deux personnages (Mathieu Levavasseur et William Valet) incarnent deux attitudes face au risque d'inondation. L'un est guidé par la peur, l'autre se joue de la situation. Une métaphore de la vie : celui qui craint de se "mouiller" et celui qui brave le danger ? « *C'est aussi un choix artistique de mettre deux personnages en opposition. C'est la base du rapport clownesque* », précise Mathieu Levavasseur, fondateur de la compagnie. « *Nous faisons référence au cinéma muet tel Laurel et Hardy, en travaillant plus sur un comique de situation. Ce sont les situations qui sont clownesques, pas nous.* »

**L'eau, un élément universel**

Dès lors, la vie s'improvise tandis que les gouttes, petit à petit, s'accumulent

pour se transformer en kiosque bas-sin, tour à tour rizière ou océan. Celui qui refuse d'être mouillé tente par mille prouesses de rester perché, acrobate arrimé à son mât chinois, tandis que le second utilise cette nouvelle ressource plastique et sonore comme terrain de jeu. Le tandem musical (violoncelle et guitare) multiplie les prouesses de jonglage, d'acrobatie et autres cascades, conviant le spectateur à un « *cirque enmusicané* », pour le plaisir des petits comme des plus grands.

L'eau est un élément fondateur dans les créations de la compagnie. Évoquant tour à tour des peurs enfouies (noyade, aquaphobie...) et un sentiment de bien-être et d'apaisement, voire poétique, l'eau « *est aussi un élément universel qui parle à tous, notre conscient, notre inconscient. Notre rapport à l'eau est aussi vital, il est question de vie et de mort, comme dans le cirque...* », suggère Mathieu Levavasseur. Métaphore de la vie et du temps, l'eau symbolise l'existence, telle un long fleuve tranquille, à l'image du mouvement incompréhensible des vagues, qui se pressent ou se dilatent ou, au contraire, son aspect



imprévisible, avec les eaux tumultueuses, impétueuses. Le prochain projet de la compagnie ? Une randonnée spectacle au bord de l'eau, le public randonnera et le spectacle sera sur l'eau... Cela coule de source ♦ EC

■ O TEMPS D'O

Mercredi 17 décembre 15 h  
Jeudi 18 décembre 14 h 15  
à partir de 4 ans  
Durée 1 h

■ ESPACE VALLÈS

# Démythification

Dans l'univers de Maxime Lamarche, les voitures flottent, les bateaux roulent... Des œuvres monumentales détournées qui puisent dans les mythes du cinéma, des séries télévisées et les imageries populaires pour mieux en dévoiler les illusions.

Maxime Lamarche a grandi dans le garage automobile familial, nourrissant sa passion pour la mécanique, la carrosserie et le bricolage. Ses sculptures, fabriquées à partir de matériaux usagés, mettent en scène des objets du quotidien dont le détournement humoristique frôle parfois l'absurde. « *Je m'intéresse à la manière dont le cinéma crée des mythes en partant d'images collectives pour en démasquer l'illusion.* » Ainsi, l'artiste a réalisé une œuvre inspirée d'une scène de *Psychose* d'Alfred Hitchcock, dans laquelle Anthony Perkins doit se débarrasser de la voiture de sa victime dans un étang, mais celle-ci se refuse à couler. Maxime Lamarche reprend cette scène avec une Ford mise à l'eau dans la Saône à l'aube : elle flotte. Mais lorsque le



► Clin d'œil de l'artiste posant derrière son œuvre.

jour se lève, les passants découvrent l'artifice : la carrosserie repose sur des flotteurs et des fûts. « *Radeau du cinéma, industrie culturelle dont les plus belles heures sont derrière elle, et puis le radeau de l'industrie automobile, qui boit la tasse en période de crise* »,

dixit Judicaël Lavadour, critique d'art. L'exposition à l'espace Vallès, *Les sirènes chantent toujours faux*, invite le public à ne pas se laisser séduire par les clichés. Les images-posters d'œuvres qui semblent issues de magazines cohabitent avec des objets

réels, créant un décalage entre le réel et l'imaginaire. Ainsi, l'artiste a créé des œuvres in situ, sur-mesure, intéressé par « *la complexité de l'espace de la galerie, avec ses volumes* ». La balustrade en fer forgé en lieu et place de la rampe de la galerie fait écho, avec le symbole de la vague et son cercle, à l'œuvre *Calme avant la tempête*, un bateau échoué sur le sol, immergé d'eau qui s'écoule à l'infini dans un trou.

Cette exposition est co-produite avec l'Institut d'art contemporain Villeurbanne / Rhône-Alpes (Iac) dont le dispositif Nomades permet à quatre artistes issus des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes de faire leur première exposition personnelle dans des lieux de création et de diffusion inscrits sur le territoire ♦ EC

Espace

Vallès

Les sirènes chantent toujours faux, à voir jusqu'au 20 décembre ♦

■ ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

# Après l'école, place au sport



Après la classe, neuf clubs sportifs interviennent auprès des enfants des écoles élémentaires, dans le cadre des activités périscolaires, pour leur faire découvrir une large palette de disciplines sportives.



**A**vec les nouveaux rythmes scolaires, la ville a mis en place des temps d'initiation et de découverte de différentes pratiques sportives organisées après la classe, ouverts à tous, sur inscription et sans aucune participation financière des familles. Neuf associations se sont engagées dans un partenariat avec la ville pour assurer auprès des enfants des séances d'initiation au basket, volley, tennis, hand, gymnastique, judo, athlétisme, taekwondo et multiactivités.

joindre, à pied et en toute sécurité, le gymnase Jean-Pierre Boy et les courts de tennis municipaux attenants, situés à quelques centaines de mètres de l'école. Sous la conduite des éducateurs sportifs qui les prennent en charge depuis le départ et jusqu'à leur retour à 17 h 30, les enfants se tiennent en rang, bien sagement, deux par deux.

« *pas s'en sortir !* » Du côté des courts de tennis, Cédric Massard, responsable sportif à l'ESSM Agri tennis, met l'accent sur les règles de sécurité dans l'usage de la raquette et de la balle. « *Le but, c'est que les enfants découvrent l'activité tennis tout en s'amusant.* » Quant à Melody Da Silva, éducatrice sportive à l'ESSM volley, elle organise des séances de jeu de ballon, avec le filet au milieu du terrain, pendant lesquelles les enfants s'exercent à utiliser leurs deux mains ♦ FR

**Noël**

**Sports**

L'École municipale des sports (EMS) jeunes propose des activités sportives gratuites pour les 11/25 ans durant les vacances scolaires de Noël : musculation, fitness, aérobic, sports de combat, tennis de table, kin ball et escalade. Des activités payantes sont également au programme avec des sorties montagne en raquette, ski de fond et airboard. Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 17 décembre et renseignements au service des sports, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. 04 56 58 92 87 ou 88 ♦



**L'école est finie**

Il est 16 heures, la sonnerie vient de retentir et une joyeuse effervescence règne dans la cour de récréation de l'école élémentaire Romain Rolland où les enfants s'égaillent. Après le temps des apprentissages scolaires, voici venu le temps des activités périscolaires qui prennent le relais après la classe. C'est ainsi qu'un groupe d'une vingtaine d'enfants s'apprête à re-

**Place au sport !**

Cyprien Joly, entraîneur au SMH basket, leur apprend les règles de base de son sport à travers le maniement du ballon, des exercices de passe, de dribble et de tir. « *Je fais aussi découvrir aux enfants le plaisir de jouer ensemble. C'est une manière de leur faire ressentir que tout seul on ne peut*

**Renseignements :**  
Secteur municipal des activités périscolaires, annexe Belledonne, 44 avenue Benoît Frachon. Tél. 04 56 58 32 01.

■ VOLLEY

## Début de saison bien engagé

À l'approche de la mi-saison, l'équipe féminine de volley pointe à la deuxième place du championnat régional de la ligue Rhône-Alpes. Le prochain match à domicile se déroule dimanche 7 décembre à 16 h, au gymnase Jean-Pierre Boy, face aux volleyeuses de Montélimar.



en catégorie régionale 1. « *Lors de la dernière saison, nous avons subi de nombreux déboires avec des joueuses qui ont accumulé des blessures graves et nous avons eu un manque réel de réussite sportive lors de certaines rencontres* », constate Thierry Cases, le président de l'ESSM volley. « *Cependant, grâce à la bonne entente qui régnait dans le groupe et au plaisir qu'avaient les joueuses de s'entraîner et de jouer ensemble, l'équipe s'est accrochée jusqu'à la fin du championnat* », précise-t-il. Nouvelle saison, nouveau départ, c'est désormais Isabelle Chevrier qui entraîne l'équipe. « *Avec un collectif de neuf joueuses confirmées, l'ambiance est très bonne dans le groupe et les filles sont très volontaires à l'entraînement.*

La réussite sportive lors des compétitions dépend d'ailleurs largement de cet état d'esprit positif et du travail intensif effectué durant les entraînements », déclare-t-elle. « *Notre objectif, c'est de terminer le championnat de régional 1 dans le duo de tête du classement et repartir du bon pied pour la saison prochaine. Car nous avons pris goût aux deux années que nous venons de passer en pré-nationale !* » Avec sept rencontres déjà remportées et une seule perdue depuis le début du championnat, la deuxième place au classement est une juste récompense de l'engagement des volleyeuses martinéroises ♦ FR

■ TÉLÉTHON

Les clubs de volley et de tennis organisent ensemble des animations sportives et un tournoi pour soutenir la recherche sur les maladies génétiques rares et recueillir vos dons. Samedi 6 décembre, de 10 h à 17 h, au gymnase Jean-Pierre Boy et au chalet de l'ESSM Agri tennis, rue Georges Braque.

Contact : ESSM volley, tél. 07 87 14 54 02, [www.essm-volleyball.com](http://www.essm-volleyball.com)

■ ANIMATIONS

# En attendant Noël, place à la fête !

Moment de retrouvailles familiales, de pause bienvenue dans le quotidien, les fêtes de fin d'année sont marquées à Saint-Martin-d'Hères par des animations à vivre dans la ville, avec en point d'orgue le célèbre marché de Noël.

Le bal des festivités de fin d'année a été ouvert par les Illuminations de la place Karl Marx avec une immersion dans l'univers féerique et mystérieux des Ineffables, une déambulation parsemée des costumes et accessoires réalisés en ateliers et pour finir en apothéose, le spectacle de rue musical et loufoque aux accents d'Europe de l'Est, *Capharnaïm caravane*, de la C<sup>ie</sup> La soupe aux étoiles. Ne dérogeant pas à la tradition martinéroise, cette soirée programmée le 3 décembre a également donné le feu vert à la mise en lumières de la ville. Pendant plus d'un mois, guirlandes, figurines rivalisent de couleurs tandis qu'en véritables attractions nocturnes, les installations lumineuses agencées aux quatre coins de la ville accrochent des sourires sur les visages et font scintiller d'une myriade d'étoiles les yeux des enfants...

## Marché de Noël

Autre temps fort rassembleur, le marché de Noël qui déroulera ses stands le samedi 6 (de 10 h à 21 h) et le dimanche 7 décembre (de 10 h à 19 h) sur la place de la République. Pendant deux jours, des associations locales proposeront des animations, des idées cadeaux et déco, des mets typiques à déguster au chaud sur place ou à emporter... tandis que sur les étals des commerçants de bouche, les promeneurs pourront découvrir des produits gastronomiques de fête (huîtres, foie gras, escargots...). Bien entendu, le marché de Noël ne



serait pas complet sans les animations dédiées aux enfants. Sculpteurs de ballons, jongleurs, acrobates, mascottes malicieuses, stand maquillage, lutin malin... feront la joie des plus jeunes tout au long du week-end.

## Samedi, c'est nocturne !

La nocturne du samedi soir s'ouvrira avec les démonstrations de danses d'associations martinéroises pour se poursuivre par la déambulation de Noël avec Les Ineffables, le Jazzy

swing orchestra, les associations locales..., que les enfants pourront suivre munis de lampions (distribution dès 17 h 30). Et pour finir en beauté, un bal clôturera cette soirée colorée et résolument festive ! ♦ NP

## ■ LE PÈRE NOËL DESCEND DANS LA VILLE



Les descentes du père Noël font partie de ces rendez-vous à ne pas manquer, surtout pour les enfants qui attendent avec impatience la venue du vieil homme à la barbe blanche et tout de rouge vêtu. À chacune des six soirées programmées, annoncé par quelques éclats pyrotechniques, c'est dès la nuit tombée que, dans un halo de lumière, le père Noël descend en rappel depuis le sommet d'un immeuble, la hotte garnie de friandises. Une fois le pied posé sur la terre ferme, la magie continue son œuvre : les plus petits le craignent un peu parfois, mais les plus grands l'assaillent, posent à ses côtés le temps d'une photo souvenir, le tout en savourant de délicieuses papillotes et de vaporeuses barbes à papa ! ♦ NP

## ■ RENDEZ-VOUS

Mardi 9 décembre à 17 h 45  
8 rue Camille Desmoulins

Jeudi 11 décembre à 17 h 45  
Parc Jo Blanchon (arrivée surprise)

Vendredi 12 décembre à 17 h 45  
École Paul Eluard

Lundi 15 décembre à 17 h 45  
3 rue Paul Vallier

Mercredi 17 décembre à 17 h 45  
Verlaine, immeuble Le Ronsard

Jeudi 18 décembre à 17 h 45  
Tour Gérard Philipe

## Fête

### Huître

La MJC Pont-du-Sonnant organise sa fête de l'huître vendredi 19 décembre, dès 19 h à la maison de quartier Gabriel Péri avec dégustation d'huîtres et de crêpes puis, dès 20 h, bal breton animé par Lou Pelaya. Pour commander des bourriches (100 pièces à 58 € ou 200 à 110 €), remplir le bon de commande (à retirer au secrétariat de la MJC ou sur [www.mjc-pontdusonnant.net](http://www.mjc-pontdusonnant.net)). 04 38 37 14 68 ♦

## Balades

### Calèche

Pendant les deux jours du marché de Noël, petits et grands pourront découvrir un pan de la ville en se promenant en calèche (10 places) : samedi de 15 h à 18 h et dimanche de 14 h à 17 h ♦

BIBLIOTHÈQUES

# La gourmandise dans tous ses états

“Ouvrez les yeux sur les décors, les oreilles pour les histoires et préparez vos papilles”, telle est l’invitation lancée aux habitants par les quatre bibliothèques de la ville organisatrices de l’événement Au bonheur de la gourmandise.



1

© P.P.A.

**B**ar à bonbons, tablettes de chocolat géantes, sélections de livres gourmands, arbres à bonbons... Les bibliothèques municipales n’ont pas ménagé leurs efforts pour conférer aux lieux des allures gourmandes à souhait (1 et 2) et titiller les papilles des visiteurs tout au long de cet événement mettant à l’honneur sucreries en tous genres et douceurs gustatives. La bibliothèque Romain Rolland a ouvert le bal des animations dès le 4 novembre en proposant en direction des scolaires des jeux autour du conte de



5

© P.P.A.

*Boucle d’Or* (3), cette petite fille à la chevelure blonde égarée dans la forêt et affamée qui, trouvant refuge dans l’antre d’une famille ours, dévore le déjeuner de l’ourson... Du côté de la bibliothèque André Malraux, des lecteurs se sont retrouvés samedi 15 novembre autour d’un café lecture placé sous le thème de la littérature gourmande (4), tandis que le samedi suivant, un atelier multimédia proposait de s’initier à la création de blogs dédiés à la cuisine (5). À la biblio-

thèque Gabriel Péri, c’est par le biais d’un atelier modelage de bonbons en trompe-l’œil que petits et grands ont été invités à plonger dans la gourmandise (6). Quant à la bibliothèque Paul Langevin, l’entrée en matière s’est faite par des lectures animées pour les tout-petits destinées à éveiller leurs papilles et le cuisinier qui sommeille en eux (7). Au final, c’est aussi la lecture publique que les bibliothèques mettent en œuvre avec brio tout au long de l’événement ♦ NP

Ensembles

Vocaux

Les ensembles vocaux des adultes et des enfants du centre Erik Satie chantent la gourmandise, vendredi 12 décembre à 18 h, bibliothèque Paul Langevin ♦



2

© P.P.A.

Goûte

Au moins !

Pour découvrir de petits films d’animation réalisés par la MJC Pont-du-Sonnant, mardi 16 décembre à 17 h, bibliothèque Paul Langevin ♦



4

© P.P.A.

Contes

Chocolat

Annick Bousba raconte des contes tout chocolat, mercredi 10 décembre à 14 h 30, bibliothèque Romain Rolland ♦



7

© P.P.A.



6

© P.P.A.



3

© P.P.A.

LES ANIMATIONS GOURMANDES SE POURSUIVENT JUSQU’AU 20 DÉCEMBRE !

Pour celles et ceux qui ne se seraient pas encore laissés tenter par la programmation gourmande concoctée par les bibliothèques, il est encore temps d’y succomber !

En soirées après une journée d’école ou de travail, les mercredis en matinée pour les plus petits, les après-midis pour les plus grands et les samedis pour tout le monde, les animations prévues au mois de décembre ont largement de quoi satisfaire tous les appétits !

Retrouvez l’intégralité du programme sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr) et dans les maisons de quartier ♦ NP



■ KÉVIN TADUY



Jeune prodige

Il est parfois des personnes touchées par la grâce... Kevin Taduy en fait partie. À 21 ans, cet étudiant en histoire de l'art vient de publier son premier roman, dessine des œuvres d'inspiration surréaliste et interprète au piano ses propres compositions avec une virtuosité remarquable.

Certains appartements en disent plus long qu'une biographie. Le salon de Kevin Taduy est à l'image du personnage : un joyeux mélange de peintures, de dessins et de livres, un

piano dégoté chez Emmaüs, une petite cabane habitée par des personnages Lego... Le jeune homme a baigné dans un environnement artistique et musical : sa mère était danseuse dans le corps de ballet de l'Opéra de Paris, son père lui a transmis son goût pour David Bowie et autres Pink Floyd et sa tante, dont il admire la culture musicale, a côtoyé des stars du rap... Après avoir joué au clavier dans le groupe The Burning Rods, savant mélange de rock et de pop britannique mêlés de sons indie, il a décidé de se consacrer à ses deux grandes passions, le piano et l'écriture. Son amour pour le piano a débuté à l'âge de 7 ans. S'il n'a pas suivi le Conservatoire, il a acquis une grande

maîtrise à force de travail et de détermination. Interpréter des œuvres l'ennuie très vite. Il décide alors de composer à partir de phrases musicales, s'imprégnant de références classiques, jazz, pop ou rock, influences éclectiques oblige : « Je peux écouter Tchaïkovski puis Eminem ». En septembre dernier, alors qu'il interprétait une de ses compositions à la gare de Grenoble dans le cadre du concours national "À vous de jouer" organisé par la SNCF, une vidéo postée sur le site du *Dauphiné Libéré* a fait sensation. Depuis, il se prend à rêver. Plus que la victoire, ce serait « l'opportunité de rencontrer des professionnels du milieu et de parvenir à une reconnaissance auprès du public », son désir le plus cher. Car « la création est ma raison d'être », dit-il, son ultime moyen d'expression. Passionné de lettres et de littérature, « Tout petit, je réveillais ma maman pour faire des dictées ! », grand lecteur de Barjavel, Asimov et Weber, il a publié son premier roman de science-fiction en août dernier, *Le dernier voyage de l'homme* (éd. Amalthée), dans lequel il dépeint la vie d'un être humain en 2054, seul survivant de l'Humanité. Un livre qui lui a permis d'exprimer sa passion pour la mythologie et les croyances des civilisations égyptiennes, sumériennes, scandinaves et grecques.

Entre les cours, l'entraînement quotidien au piano (trois à quatre heures par jour), les concerts qu'il donne dans des cafés et l'écriture (un projet de roman), le jeune homme laisse peu de place à l'oisiveté. Son énergie, il la puise auprès de sa famille et de ses amis, qui le soutiennent ardemment dans ses projets. Et s'il souhaite apporter davantage de rigueur dans sa vie foisonnante et parfois un peu désordonnée, qu'importe ! Comme le dit Jean Cocteau, « Le génie est un cheval emballé qui gagne la course. » ♦ EC

www.facebook page "Kevin Taduy"  
www.concours-en-gares.com

■ MARION ADAM



Aventurière née

À 21 ans, Marion Adam est une jeune femme qui aime l'aventure. passionnée par les voyages, elle est partie cet été un mois et demi en Scandinavie, en mode routard, avec son sac à dos, sa tente pour dormir et son pouce pour se déplacer.

Derrière sa crinière blonde et son joli sourire se cache une sportive aventurière en quête de sensations fortes et de rencontres. Etudiante en deuxième année de Licence Staps, Marion Adam s'enthousiasme lorsqu'elle évoque ses souvenirs de vacances à l'étranger. « Au départ, ce sont mes parents qui m'ont donné le goût des voyages... » Aujourd'hui, elle « voyage un peu différemment », cherchant les destinations qui permettent « de vivre en autonomie et en harmonie avec la nature ». Avec ses innombrables parcs naturels, ses fjords magnifiques et sa politique du droit d'accès à la nature pour tous (Allemansrätt en suédois ndr), la Scandinavie était une destination idéale pour cet été. Une expérience qu'elle a partagée avec son compagnon Melvin et qui s'est inscrite dans le cadre du dispositif initiatives jeunes du Pôle jeunesse. « Dès notre arrivée à Göteborg en Suède, nous avons pris la

route en direction du nord en faisant du stop. Nous avons fait 250 km le premier jour... » Le lendemain, les deux routards ont moins de chance. « C'était la galère, plus aucune voiture pour nous prendre, on a dû continuer en train pour atteindre le parc naturel de Fulufjället... » Un lieu qu'ils n'atteindront finalement jamais ! « On s'est perdu... mais on a découvert un autre parc tout aussi beau où l'on a pu planter la tente, c'était grandiose. » Parmi les autres anecdotes, elle cite pêle-mêle « une rencontre avec une famille suédoise qui nous a accueillis chez elle en nous faisant découvrir leur culture et leur gastronomie », « une partie de pêche improvisée avec une canne construite avec un morceau de bois » ou encore « des randonnées dans les îles Lofoten, en Norvège, au nord du cercle polaire où l'on a pu profiter du soleil de minuit ». De retour à Saint-Martin-d'Hères, Marion a présenté son séjour, photographies à l'appui, mercredi 1<sup>er</sup> octobre au Pôle jeunesse lors de la soirée de restitution. Des souvenirs plein la tête, elle pense déjà à son prochain départ... Avant cela, elle doit bûcher pour ses études. Bosseuse, son souhait est de devenir kinésithérapeute ♦ EM

■ MARIE-HÉLÈNE ANDRÉ



L'émotion à fleur de pinceau

« Tout est là : mon appétit pour la vie, mon énergie et ce besoin goulu de les communiquer. Tout est là, en mouvements profonds, libres... et fugaces ». Ainsi parle Marie-Hélène André de son travail de peintre.

« Autodidacte de départ », Marie-Hélène André peint « à la maison » depuis quatre ans. Un long processus personnel l'a conduite à mettre un terme à sa carrière de chef de produit dans la mode, à se réorienter vers l'infographie, pour finalement se convaincre que désormais pour elle l'essentiel réside dans la peinture. Chez cette artiste accomplie, peindre semble relever d'un besoin. Besoin de jeter sur la toile ce qu'elle ressent, « impulsions, harmonies ou désordres », les compositions qui lui viennent à l'esprit « aussi précisément qu'une photo ». Alors, entre cette vision et les pulsions créatrices de l'artiste se joue une partition désormais bien rodée. « Je travaille jusqu'à obtenir juste ce que je veux, pas plus. Ce qui est intéressant pour moi c'est de vivre en harmonie et de ressentir finement ce qui se passe sur la toile, le jeu des transparences, les résurgences ». Se laissant submerger

par l'image, Marie-Hélène lui donne vie sur le papier pour ensuite l'approfondir en la passant au crible du numérique. Enfin vient l'ultime étape, sur la toile, durant laquelle elle va s'attacher à ne garder que l'essentiel. Jusqu'à obtenir le mouvement et les formes voulus, les couleurs et les nuances recherchées par le jeu des matières et la force des énergies. Jusqu'à atteindre « une œuvre chargée d'espoir qui vit avec la lumière, évolue dans le temps ». Rien d'étonnant à ce que dans chacune de ses toiles plane un voile de mystère : les éléments se répondent, s'opposent, s'offrent avec violence ou se suggèrent, la peinture, l'encre de chine, les textures, les matières peuvent se révéler différemment au regard selon l'intensité de l'éclairage ou la lumière du jour.

Sélectionnée parmi 220 artistes lors du festival Les papillons de Carpentras, Marie-Hélène André a également vu son œuvre *Terre brûlée* (voir photo) partir en Chine pour une exposition itinérante, organisée à l'occasion des 50 ans des relations franco-chinoises, qui se clôturera en avril 2015 par une vente aux enchères. *Terre brûlée* pourrait bien ne plus quitter l'Empire du Milieu... ♦ NP



**AMÉNAGEMENT  
D'ESPACES URBAINS  
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...  
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ  
1, rue Georges Pérec  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

**CK PEINTURE**

- Peinture décoration
- Revêtements muraux
- Revêtements sols
- Façade

**Tél. 04.76.25.05.05**  
3, rue de la Prévachère 38400 St Martin d'Hères

**C'sk** Entretien et nettoyage  
Professionnels et particuliers  
*Nettoyage* **04 76 00 05 25**

**Commerçants,  
artisan, entreprises,  
industriels...**

Faites-vous connaître  
dans SMH mensuel !

**Tél. 04 76 60 74 02**

centre  
médical  
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

## ■ Urgences

Samu : 15  
Centre de secours : 18  
Police secours : 17  
Police nationale (Hôtel de Grenoble) : 04 76 60 40 40  
SOS Médecins : 04 38 701 701  
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

## ■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

## ■ Maison communale

**111 avenue Ambroise Croizat**

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.  
L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73).

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

## ■ Déchetterie

**74 avenue Jean Jaurès**

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30\*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h\*

\*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

## ■ Bureaux de poste

**Avenue du 8 Mai 1945** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

**Place de la République** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

**Domaine universitaire (avenue centrale)** : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

## ■ Trésor public

**6 rue Docteur Fayollat** (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

## ■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ;

**bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier).

À noter : en raison des jours fériés des jeudis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, la collecte des poubelles vertes aura lieu respectivement les vendredis 26 décembre et 2 janvier après-midi pour l'habitat collectif et individuel. La collecte des poubelles bleues dans les zones d'activités sera réalisée ces mêmes jours ♦

## CCAS

**111 avenue Ambroise Croizat - Tél. 04 76 60 74 12**

### Permanences

**Aide sociale légale** : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin.

Tél. 04 76 60 74 12.

**Personnes handicapées** : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : des permanences sont organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole France ♦

### Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

#### Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sénard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

## Utilisation d'un défibrillateur

### Se former aux gestes qui sauvent

Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) propose aux habitants des temps gratuits de sensibilisation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur effectués par l'Association départementale de protection civile (ADPC 38).

Les prochaines sessions, de deux heures chacune, sont prévues vendredi 12 décembre de 18 h à 20 h à la maison de quartier Gabriel Péri et jeudi 18 décembre de 14 h à 16 h à la maison de quartier Fernand Texier.

Inscriptions au SCHS, 5 rue Anatole France, 04 76 60 74 62.

## Loca++

### En faveur du logement abordable

Afin de développer une offre locative abordable dans le parc privé, la Métro et ses partenaires ont mis en place le dispositif Loca++.

#### Des conditions

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires-bailleurs des 49 communes de la Métro qui s'engagent à louer leur bien (appartement ou maison) pour une période de 6 à 15 ans à un loyer minoré à des ménages ayant un niveau de revenu plafonné. Le logement doit être décent et il doit être confié à un gestionnaire locatif privé ou associatif.

#### Des aides

Des aides sont accordées aux propriétaires selon deux formules : Loca++ sans travaux, avec une prime de 1 000 à 9 300 € par logement en fonction de sa taille et du niveau de loyer pratiqué ; Loca++ avec travaux, avec une prime de 1 000 à 6 200 € par logement, complétée par une subvention Anah de l'ordre de 35 à 45 % en fonction des travaux réalisés. De plus, les propriétaires bénéficient de 30 à 60 % de déduction sur les revenus fonciers pendant la durée de la convention. C'est aussi la garantie d'une location facile et durable, une assistance gratuite pour le montage du dossier et un versement rapide des aides financières.

#### Loca++ Jeunes

Cette formule vise à favoriser l'accès au logement des jeunes. Dans ce cadre, le propriétaire doit proposer à la location un logement d'une surface habitable inférieure ou égale à 40 m<sup>2</sup> et le louer à une personne âgée de moins de 30 ans en premier emploi, en recherche d'emploi ou en formation en entreprise. Aux aides de Loca++ s'ajoutent une aide financière supplémentaire de 1 500 € et une aide couvrant pour 3 ans maximum la totalité de l'assurance du dispositif GRL conçu par Action logement et l'Etat, à savoir : garantie de paiement du loyer sur toute la durée du bail ; indemnisation pour travaux de remise en état en cas de dégradation ; prise en charge des frais de contentieux.

• Renseignements : PACT38 (opérateur désigné par la Métro pour accompagner le propriétaire-bailleur dans ses démarches), 04 76 59 04 32 ; site Internet de la Métro : lametro.fr

## Inscription sur liste électorale

### Jeunes majeurs

Les élections départementales (anciennement élections cantonales) auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Les jeunes devenus majeurs entre le 25 mai 2014 et le 28 février 2015 sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune. Un courrier leur confirmant leur inscription leur a été adressé en novembre. Cependant, les jeunes Martinérois devenus majeurs dans cette période mais n'ayant pas reçu de courrier doivent contacter le service élections (04 76 60 72 35) qui expliquera la marche à suivre pour s'inscrire volontairement.

## Inscription sur la liste électorale

### Révision 2014/2015

Au terme de l'article L.9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Sont concernés par une demande d'inscription les Martinéroises et Martinérois de nationalité française, majeurs au 28 février 2015 et justifiant d'un domicile dans la commune ou figurant pour la 5<sup>e</sup> fois sans interruption au rôle des contributions directes communales.

#### Démarches d'inscription

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues à la Maison communale (111 avenue Ambroise Croizat), service élections, jusqu'au vendredi 31 décembre 2014 inclus, soit en se présentant personnellement à la mairie, soit par courrier en utilisant le formulaire Cerfa n°12669\*01, soit par le télé-service disponible sur mon.service-public.fr

Seuls les électeurs inscrits avant le 31 décembre 2014 pourront voter pour les élections départementales et régionales programmées en 2015.

**Pièces à fournir** : pièce d'identité française ou justificatif prouvant la nationalité française ; justificatif de domiciliation dans la commune de moins de trois mois.

#### Ressortissants de l'Union européenne

Les Martinéroises et Martinérois appartenant à l'un des états membres de l'Union européenne, majeurs au 28 février 2015, justifiant d'un domicile dans la commune et jouissant de leurs droits civiques tant en France que dans leur pays d'origine peuvent également demander leur inscription. Ils ne pourront participer qu'aux élections des représentants français au Parlement européen et aux municipales.

#### Mise à jour de la liste électorale

Toutes les modifications concernant les électeurs (changement d'adresse dans la commune, changement d'état civil...) doivent être signalées au service élections afin de mettre à jour la liste électorale de la commune.

## Vols à l'arraché

### Conseils

Afin de prévenir et limiter les risques de vols à l'arraché, la police nationale recommande d'adopter quelques réflexes simples.

#### Piétons

- Marcher toujours face aux voitures et deux-roues, plus près du mur que de la route, sac à main tenu du côté opposé à la route.
- Se méfier des deux roues qui empruntent le trottoir.
- Porter son sac à main en bandoulière plutôt qu'à la main.
- Eviter de téléphoner dans la rue.
- Couvrir ses colliers à l'aide d'un foulard.
- Ne pas laisser son code secret à proximité de sa carte bancaire.
- Ne pas transporter d'importantes sommes d'argent sur soi, ni de bijoux trop voyants.
- Se rapprocher des autres passants ou entrer dans un lieu fréquenté en cas d'impresion "d'être suivi".

#### Cyclistes

- Ne pas déposer sacs, cartables... dans le panier situé à l'avant ou à l'arrière du vélo.
- Eviter de téléphoner en roulant.

Aux piétons et cyclistes, il est conseillé de ne pas hésiter à s'équiper d'un sifflet à roulette, plus efficace que n'importe quelle bombe d'auto-défense et bien moins coûteux. Que faire en cas d'agression ?

- Ne pas opposer de résistance.
- Ne pas hésiter à crier "au secours !".
- Essayer de mémoriser le signalement de l'agresseur (sexe, âge apparent, tenue vestimentaire, corpulence...).
- Appeler le 17.
- Contacter rapidement sa banque.
- Déposer plainte auprès du bureau de la police nationale.

#### Vols par ruse

À l'approche des fêtes de fin d'année, se méfier particulièrement des vols par ruse : faux plombiers, faux policiers ou pompiers... qui peuvent se présenter à domicile sous de faux prétextes (fuite, vente de calendriers...).

## Cross Itec-Boisfleury

### Une course pour la vie

Les étudiants du lycée Itec-Boisfleury organisent la 22<sup>e</sup> édition du Cross pour les enfants malades du CHU de Grenoble samedi 13 décembre, dès 8 h 30 avec, pour la première fois, un départ sur le domaine universitaire (rue de la piscine). La recette du cross servira à l'acquisition d'un holder EEG facilitant le diagnostic d'épilepsie, l'acquisition d'un automate pour l'automatisation des analyses chromosomiques et la mise en place d'un Pass'Aja donnant accès à différentes prestations aux jeunes pris en charge en cancérologie.

#### Les épreuves

7 km : course comités d'entreprise à 9 h ; course grand public (personnes nées en 1996 et avant) à 11 h.

- 5 km : marche à 8 h 30 ; course jeunes (enfants nés de 1997 à 2000) à 11 h 15.
- 2 km : course enfants 10-13 ans (nés de 2001 à 2004) à 12 h.
- Moins de 1 km : course des P'tits coureurs (nés en 2005 et après) à 11 h 15.

#### Inscriptions

Inscriptions sur place dès 8 h (certificat médical ou licence FFA obligatoire, autorisation parentale pour les mineurs) ou par courrier (Itec-Boisfleury, 76 Grande rue, 38700 La Tronche).

Renseignements : [www.itecboisfleury.fr](http://www.itecboisfleury.fr)

**L'école municipale des sports**

**EMS montagne tout public**

**Sorties montagne escalade**

**Renseignements**  
service des sports  
04 56 58 92 87

# E.LECLERC

## SAINT-MARTIN-D'HERES



### TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN  
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €  
D'ACHAT



à partir de 50 €  
D'ACHAT

**OFFRE NON CUMULABLE**

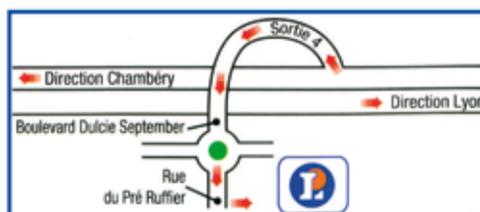
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS  
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

**E.LECLERC**  
SAINT-MARTIN-D'HERES  
Rocade Sud - Sortie 4  
rue du Pré Ruffier



**OUVERTURE NON-STOP**

du lundi au samedi,  
de 8 h 30 à 20 h  
Distributeur automatique  
de billets à votre service  
dans la galerie marchande.